

Mémoire de Master 1
Année universitaire 2017-2018

Le théâtre à l'italienne de Cherbourg

Volume de texte

Marie Rachine

Sous la direction de Maogan Chaigneau-Normand



Université Rennes 2 Haute-Bretagne
UFR ALC
Département histoire de l'art et archéologie
Master mention histoire de l'art
Parcours restauration et réhabilitation du patrimoine bâti

Remerciements à Mme Maogan Chaigneau-Normand pour sa patience et toutes les réponses à nos questions en ces temps troublés. Merci à Mmes Gentile et Trowski de m'avoir accordé un peu de leur temps précieux. De même je suis très reconnaissante envers l'équipe de la bibliothèque Jacques Prévert, toujours très accueillante, envers Mme Claire Deleuze et envers le centre de documentation de la DRAC de Caen qui m'ont beaucoup aidé dans mes recherches. Un grand merci également à MM. Barreau et Bonami pour leur soutien et leur temps.

Table des matières

Introduction	p. 4
Note sur la bibliographie et les sources	p. 7
Partie 1 : Une architecture inscrite dans l’histoire locale	p. 9
<u>I La ville de Cherbourg au 19^{ème} siècle</u>	p. 9
A) Une ville au centre de l’attention politique	
B) Loisirs et bains de mer, nouvelles pratiques bourgeoises	
C) Une vie intellectuelle riche	
<u>II Le théâtre à Cherbourg, une genèse longue et compliquée</u>	p. 15
A) Des salles privées peu satisfaisantes	
B) Une ribambelle de projets	
C) Adoption du projet final	
<u>III Le théâtre de Cherbourg, architecture et décors</u>	p. 22
A) Organisation, circulation	
B) Décors intérieurs	
C) Façade	
Partie 2 : Un atout patrimonial et culturel pour la ville	p. 30
<u>I Processus de patrimonialisation</u>	p. 30
A) De la construction à la demande de protection	
B) Classement : un avis réservé des services de la DRAC	
C) Adhésion au classement	
<u>II Un édifice au coeur de la vie culturelle</u>	p. 35
A) Cherbourg, une ville culturelle	
B) Intégration dans un centre culturel et statut de scène nationale	
<u>III Un état moyen malgré la protection</u>	p. 38
A) Diagnostic décor façades 2014	
B) Diagnostic intérieurs 2016	
C) Un patrimoine un peu délaissé ?	

Partie 3 : Phase de mise aux normes et de recréation de la cage de scène.....	p. 45
<u>I Présentation du projet.....</u>	p. 45
A) Déclenchement	
B) Organisation du projet	
C) Intervention sur les parties non protégées	
D) Intervention sur les parties classées	
<u>II Suppression de la scène d'origine, perte patrimoniale ?.....</u>	p. 52
A) La scène d'origine	
B) Moderniser pour utiliser	
C) Restauration et réhabilitations de théâtres anciens, quelques exemples	
Conclusion.....	p. 61
Bibliographie.....	p. 64
Ressources numériques.....	p. 69
Tableau des sources manuscrites et tapuscrites.....	p. 71
Tableau des sources imprimées.....	p. 77
Tableau des sources iconographiques.....	p. 80

Introduction

Le “théâtre d’or”, théâtre à l’italienne de Cherbourg est situé entre la rue Collard et la rue des Halles (Cf Annexe 1) à Cherbourg-en-Cotentin, agglomération à la pointe de la Manche. Sa façade donne sur la Place De Gaulle, ancienne place du Château, et il est placé à proximité des Tribunaux, de la place Divette, place militaire, et du port civil. Il s’intègre dans le tissu urbain et fait la jonction entre la ville moderne et le centre ancien, à proximité des rues commerçantes.

Construit entre 1879 et 1881 sur les plans d’un architecte parisien dans un climat urbain prospère, c’est un des derniers théâtre bâtis au 19^{ème} siècle en France et un édifice d’une grande richesse. A l’origine érigé à l’intérieur de la Halle aux blés, il fait aujourd’hui partie d’un centre culturel et est un acteur majeur du développement culturel du territoire cherbourgeois et normand. Son intérêt patrimonial a été reconnu en 1984 avec un classement au titre des Monuments Historiques dans sa totalité : façades et toitures, vestibule et cage d’escalier, salle et foyer avec leur décors.

L’étude de cet édifice et de son histoire en tant que patrimoine bâti nous a permis de dégager une direction à donner à notre argumentation. Nous nous interrogerons sur les choix de modernisation du patrimoine et ses limites si le patrimoine en question se voit sacrifié.

Cet axe principal soulève quelques autres questionnements que nous verrons apparaître dans le développement à savoir où se place la protection dans ce cas, protection pour laquelle la nature de l’édifice et son époque de construction ont posé problème, mais aussi la façon dont le patrimoine est géré dans une ville de taille moyenne comme Cherbourg, et à quel point favoriser la culture vivante face au patrimoine, voire d’en faire un outil pour investir le bâti.

Cette argumentation est structurée en trois grand axes. Le premier a pour but d'établir un état des lieux historique et architectural, car comment étudier un patrimoine sans en connaître le contexte, en particulier lorsque celui-ci est un atout dans la protection de celui-ci. De même c'est cette histoire et la richesse du bâtiment qui en fait pour les cherbourgeois encore aujourd'hui un bâtiment significatif. La construction du théâtre à l'italienne de Cherbourg a connu maints rebondissements et a abouti à l'érection d'un édifice d'une grand richesse architecturale et décorative. C'est en quelque sorte un exemple type et très peu modifié d'architecture éclectique et d'architecture du spectacle du second Empire bien qu'il fût construit au début de la troisième République. Il répond en effet aux préceptes de Charles Garnier à propos de l'architecture des opéras. Également l'architecture du théâtre de Cherbourg s'appuie sur les exemples déjà produits, en particulier ceux de son créateur Charles de Lalande, et les décors ont bénéficié d'artistes de renoms déjà habitués à ce modèle d'architecture.

Le second axe développe une approche patrimoniale. Tout d'abord nous aborderons sa protection, les arguments développés pour accéder au classement. Le théâtre fait partie de son environnement et a été très peu modifié. Malgré des avis dissidents, la ville qui a demandé la protection obtient l'accord de la commission supérieure des Monuments Historiques. Le théâtre est donc partie intégrante de son environnement, de par son histoire et de par son implication dans la vie culturelle. Il est compris dans un ensemble culturel, c'est un pôle d'attraction et de diffusion, donc un moyen de développement pour la ville. Il revêt en effet pour la ville un rôle plus culturel que strictement patrimonial, et jusqu'à aujourd'hui n'a bénéficié malgré son état critique signalé dans les années 1990 que de peu d'attention. D'où les questionnements à travers cet exemple sur la façon de conserver un patrimoine et de l'utiliser, que la troisième et dernière partie nous permettra d'approfondir.

Cette dernière partie se concentre sur la plus grosse des interventions ayant été réalisées au théâtre jusqu'à aujourd'hui. Inscrit dans un programme plus vaste de travaux relatifs au centre culturel au compte, nous allons nous intéresser à la phase de travaux réalisés sur le théâtre entre 2010 et 2011 et son incidence sur l'architecture. Il s'agit principalement d'une mise aux normes générales et de la recreation de la cage de scène,

chantier de grande envergure modernisant indubitablement cette entité patrimoniale. Nous nous pencherons sur la suppression de la scène d'origine, de la disparition de ce témoin architecturale en regard de la nécessité de moderniser un édifice pour en perpétuer son bon fonctionnement. Pour ce faire nous nous appuyerons sur quelques autres exemples de salles anciennes ayant été restaurées ou réhabilitées.

Note sur la bibliographie et les sources

Pour nourrir cette réflexion nous nous sommes appuyés sur une bibliographie divisée en six thèmes permettant une contextualisation générale et locale, une connaissance de l'architecture du type théâtre et une ouverture sur les réflexions patrimoniales et de restauration de ce type d'architecture particulier.

Les ouvrages généraux sur l'architecture du 19^{ème} siècle sont pour beaucoup orientés sur les progrès techniques liés la Révolution industrielle appliqués dans l'architecture et l'urbanisation. L'éclectisme est bien évidemment aussi abordé, l'architecture du théâtre, pourtant bâtiment majeur dans le tissu urbain en cette période d'embourgeoisement de la population, est en revanche moins présente dans ces ouvrages.

C'est vers des publications retraçant toute l'histoire de l'architecture du spectacle qu'il faut plutôt se tourner. Celles-ci bien que peu accessibles sont assez abondantes et semblent s'être intéressé au sujet au début des années 1980. La thèse de Marie-france Cussinet¹, centrée sur l'architecture théâtrale sur une période de cinquante ans est très bien réalisée et parfaitement explicite. Elle permet de resituer les pratiques théâtrales à cette époque, de comprendre les raisons d'ériger un théâtre et le processus d'évolution de l'architecture du spectacle en province influencée par la capitale. Le *Traité de scénotechnique*² de Pierre Gautier a été un outil particulièrement utile pour repérer et comprendre les éléments scéniques.

Resituer le contexte de Cherbourg au 19^{ème} siècle a été un recoupement de plusieurs ouvrages d'érudits locaux, particulièrement ceux de Jean Lejeune³ et de Raymond Lefevre⁴. L'ouvrage catalogue des monuments de Basse-Normandie réalisé par la DRAC⁵ et incluant des éléments de contexte généraux a également d'une grande aide.

¹ CUSSINET Marie-France, *Le théâtre en province (1870-1914)*, 1995.

² GAUTIER Pierre, *Traité de scénotechnique, machineries et équipements de la salle de spectacle*, 2012.

³ LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981.

⁴ LEFEVRE Raymond, *Histoire anecdotique de Cherbourg*, 1973.

⁵ DRAC de Basse-Normandie, *Monuments historiques du XIX^{ème} siècle en Normandie*, 2015.

Les publications sur le théâtre de Cherbourg sont très abondantes. Les sources étant facilement accessibles, il est aisé d'en comprendre le processus de construction et de nombreux auteurs locaux se sont penchés sur le sujet. Le dernier ouvrage monographique publié sur le théâtre à l'italienne⁶, réalisé suite à l'inventaire du patrimoine de la ville de Cherbourg réactualise ces connaissances déjà maintes fois rassemblées et donne une analyse architecturale précise et comparative.

Les périodiques spécialisés sur l'architecture⁷ ont été une bonne base pour étudier les caractéristiques des restaurations des théâtres anciens, de même que l'article de Marcel Freydefont⁸ du point de vue théorique et déontologique. Les ouvrages de l'association des théâtres à l'italienne⁹ auraient probablement été d'une grande aide pour synthétiser et mûrir la réflexion mais s'ils sont indiqués en bibliographie nous n'y avons malheureusement pas eu accès.

Pour ce qui est des sources, autant écrites qu'iconographiques, elles sont comme déjà dit très abondantes. On retrouve des documents similaires aux différents endroits et dans la plupart des cas, elles ne sont pas encore classées, ce pour les sources anciennes liées à la construction comme les sources récentes des dernières interventions. A propos du projet de travaux de 2010-2011, nous pouvons noter que la documentation sur l'édifice est beaucoup plus poussée dans les études de l'ACMH. Aussi, aucun DOE n'a été trouvé. Le nombre de cartes postales anciennes du théâtre et d'articles de presse locale lors de la campagne évoquée précédemment est impressionnant, ce qui témoigne bien du statut remarquable du bâtiment dans la ville et les esprits.

⁶ ALLAVENA Stéphane, HIRARD Barbara, *Cherbourg Octeville, le théâtre à l'italienne*, 2011.

⁷ Particulièrement *Actualité de la scénographie*.

⁸ "Restauration des théâtres à l'italienne", *Monumental : revue scientifique et technique*, n°9, septembre 1995.

⁹ ASSOCIATION DES THÉÂTRES À L'ITALIENNE, *Rénover un théâtre, un enjeu majeur pour l'architecture des lieux du spectacle du 21^{ème} siècle*, 2008.

Partie 1 : Une architecture inscrite dans l'histoire locale

I La ville de Cherbourg au 19^{ème} siècle

La ville de Cherbourg au 19^{ème} siècle prend un essor considérable. Sa prédominance dans la région cotentine va à cette époque supplanter Valognes. En effet, outre son développement démographique, sur le plan politique, Cherbourg devient Sous-Préfecture, en plus de demeurer la place militaire que les gouvernements successifs se sont efforcés de mettre en place. Également, Cherbourg est désormais l'endroit à la mode où se presse le monde bourgeois, mais aussi un espace de richesse intellectuelle. C'est dans ce climat de prospérité que les réflexions sur la création d'un théâtre puis sa construction vont s'organiser.

A) Une ville au centre de l'attention politique

Les racines de Cherbourg remontent au 4^{ème} siècle au moment où elle était alors désigné comme Caesarus Burgus¹⁰. Dès lors le camp gallo-romain est située sur un espace stratégique du point de vue militaire et économique, à l'extrémité d'une presqu'île, et enceinte entre les cours d'eau de la Divette et du Trottebec.

Aux 10^{ème} et 11^{ème} siècles, le port permet les échanges avec l'Angleterre et connaît un essor remarquable, il devient l'un des plus importants de Normandie. Outre son intérêt marchand, de par sa position stratégique, ce port a toujours intéressé les dirigeants politiques de la France qui ont voulu générations après générations en faire un port militaire de premier ordre. La mention d'un château fort sur le site apparaît pour la première fois dans un document de 1026. Ce dernier sera détruit et reconstruit au cours de

¹⁰ Thèse de François de Baurepaire. L'étymologie du nom Cherbourg a été très discutée, ce dès le 18^{ème} siècle par les érudits de la région. Elle est aujourd'hui encore source de questionnements. Tantôt des origines latines lui sont attribuées, tantôt des origines germaniques, slaves ou saxonnes.

l'histoire¹¹, de même pour les remparts qui ont été construits par Philippe le Bel au début du 14^{ème} siècle. Louis XIV ensuite s'intéressera significativement à la ville et demandera une étude à Vauban avec l'objectif d'y établir un port militaire et de créer une rade artificielle. Plus tard, c'est Louis XVI qui concrétise ce projet, les travaux pour construire une digue débutent en 1783. Le projet s'accompagne de trois forts pour défendre la rade et se fait en parallèle de la construction de l'arsenal.

Les travaux cessent pendant la période révolutionnaire et reprennent en 1803 sous l'impulsion de Napoléon I^{er}. Le 25 août 1813, l'impératrice Marie-Louise inaugure l'avant port. Les travaux seront en grande partie achevés sous le Second empire. L'inauguration de l'arrière bassin aura lieu en 1858 en présence de Napoléon III et de la Reine Victoria. La construction de la plus grande rade artificielle d'Europe est achevée (Cf Annexe 2).

Outre la requête de la municipalité de renommer la ville Napoléonbourg¹², une autre preuve de l'attachement réciproque entre la ville et l'empire, située place Napoléon (renommée pour l'occasion) et restaurée il y a peu, la statue équestre de Napoléon I^{er} (Cf Annexe 3). Inaugurée en 1958 par Napoléon III en même temps que le dernier bassin de l'arsenal et la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg, elle a été réalisée par le sculpteur Armand Le Véel, et commandée par le conseil municipal. Sur le socle l'inscription suivante tirée de sa correspondance : « J'avais résolu de renouveler à Cherbourg les merveilles de l'Égypte ».

Le port de Cherbourg a transformé la ville. Au début du 19^{ème} siècle, Cherbourg n'est qu'un chef-lieu de canton de 6000 habitants. Elle devient chef-lieu d'arrondissement, puis sous-préfecture en 1812. En 1830, c'est désormais une ville de garnison, une ville industrielle prospère qui concentre les pouvoirs¹³ et qui compte 24000 habitants. En 1870, elle compte 48000 habitants. « De cette simple bourgade, [...] de ce port sans aucune

¹¹ La première reconstruction du château et des remparts a lieu en 1450. Les fortifications sont détruites à nouveau en 1689, par crainte que la ville ne soit prise par le prince d'Orange et qu'elle soit toujours dotée de ses équipements.

¹² LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981.

¹³ La ville est dotée grâce à son statut de chef-lieu d'arrondissement d'un tribunal de première instance en 1811.

sécurité, [les Bonaparte] ont largement contribué à en faire un centre urbain important et un port artificiel de première grandeur. »¹⁴

B) Loisirs et bains de mer, nouvelles pratiques bourgeoises

Le 19^{ème} siècle est marqué par de nombreux changements de régime, ce qui en fait donc une période contrastée. Il se place entre la tradition ordonnée de la monarchie et la recherche de liberté de la Révolution, tout en affirmant la France moderne. La noblesse se retire et la bourgeoisie s'affirme sur la scène économique, politique et sociale. Avec l'essor de la bourgeoisie, c'est une société de loisirs qui se développe.

En relation avec cette société de loisirs, ce sont les bains de mer qui se développent. La station balnéaire est née avant tout pour répondre à un souci hygiéniste et sanitaire, les traités de médecine préconisent d'aller respirer l'air pur. Dans les années 1810, la vogue des bains de mer s'impose. Plus tard, on va aussi aller y chercher de nouveaux paysages¹⁵.

La mode s'intensifie au milieu du siècle, et les pratiques évoluent : désormais les hygiénistes préconisent les bains directement sur la plage, pour profiter des bienfaits du sable, du soleil et du vent sur le corps. En 1824, la duchesse du Berry ose se mettre à l'eau à Dieppe, ce qui lance définitivement la mode. Les premiers investisseurs s'appuient sur leur réseau relationnel pour créer les stations. Ils attirent une clientèle privilégiée qui à son tour va attirer la population et ainsi les stations croissent. Rapidement, la station balnéaire devient un lieu de mondanité où l'on cherche à se montrer. En parallèle, les bains de mer se démocratisent et cela devient également un moment de détente et de loisir, pendant lequel passer du temps en famille. Certaines stations sont d'ailleurs plus familiales ou destinées à la petite bourgeoisie.

¹⁴ LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981, p.85.

¹⁵ Auparavant, le littoral était perçu comme un espace commercial et militaire, mais surtout hostile. Cette évolution est perceptible dans la peinture avec les registres du sublime et du pittoresque. La mer est représentée comme une entité écrasante, par les artistes tels que Courbet et Friedrich. On perçoit ce changement de perception dans la peinture de Huet, Mozin ou Isabey qui ont une approche d'une nature plus harmonieuse et non corrompue.

Le bord de mer se dote de nouveaux équipements et l'architecture balnéaire accompagne le développement des bains de mer. Ce mode de vie diffère du tourisme, la villégiature devient un nouveau foyer, le divertissement en plus. Ainsi apparaissent des établissements liés aux loisirs depuis l'art dramatique aux courses hippiques. On observe une profonde transformation de la morphologie du littoral qui devient un espace de sociabilité.

La Normandie a joué un rôle pionnier dans le développement du phénomène balnéaire. Grâce aux nouvelles facilités d'accès, le réseau ferroviaire dans cette partie de la France est très précoce et le territoire normand est particulièrement bien desservi. Les trains, ce nouveau moyen de transport si rapide, emmènent les bourgeois vers la mer.

Si les plages de Dieppe, Fécamp ou Etretat sont plus importantes, en Basse Normandie, les stations balnéaires sont un phénomène plus isolé et se développent plus tardivement, principalement sous la Restauration. De plus à Cherbourg, l'activité prépondérante était plutôt maritime. Cela n'empêcha pas la ville de devenir rapidement une station balnéaire à la mode.

Cherbourg était à ce moment une plateforme d'accueil de distribution des populations. En surcroît des ouvriers du chantier du port, des garnisons militaires et des travailleurs de la mer, elle s'est muée à partir du Second Empire en première escale pour les grands transatlantiques. La ville se dote d'infrastructures hôtelières pour accueillir ces nombreux voyageurs en transit, à la fois les plus grandes célébrités et une population plus modeste.

Aussi, la gare construite sur la demande de l'empereur par la compagnie de l'Ouest après l'ouverture de la ligne Paris-Cherbourg en 1858, permet le transit de trains chargés de voyageurs.

Dès 1829, un premier établissement, les Bains Dauphins¹⁶ sont créés à Cherbourg sur la plage est. Cet établissement de bains de mer chauds est très fréquentés. En 1864, un nouvel établissement des bains (Cf Annexe 4) est construit sur ce même emplacement,

¹⁶ Rebaptisés Bains Louis-Philippe en 1830, en cause, le changement de régime politique.

accompagné d'un casino¹⁷. Il devient un lieu privilégié pour l'aristocratie, l'Illustration le décrit comme « le rendez-vous aristocratique du tourisme européen »¹⁸. Le casino comporte une salle de spectacle, un dancing, une salle de jeux, une salle de cinéma, des espaces de verdure, et des cours de tennis. En 1865, des cabines de bains sont disposées sur la plage. Une foule importante s'y rend chaque été.

En outre, tout est mis en oeuvre pour donner accès à la consommation. Des manifestations sont organisées : sur la plage on fit courir des chevaux en 1836 pour la première fois, idée des Société pour l'amélioration de la race chevaline et Société des Courses de Cherbourg. Les grands magasins apparaissent à Cherbourg à la fin du 19^{ème} siècle, dans les rues du centre ville¹⁹. La bourgeoisie et les notables suscitent un commerce du luxe, recherchant la nouveauté et la dernière mode parisienne.

C) Une vie intellectuelle riche

La vie bourgeoise à Cherbourg au 19^{ème} siècle s'accompagne d'un essor et d'une diversification de l'activité intellectuelle.

On peut noter un souci pour l'éducation des enfants, en particulier de la part du maire Nicolas Noël²⁰. Le collège prospérant, un second plus grand est construit en 1811. En 1838, une "salle d'asile" est installée, pour instruire les jeunes enfants. Cette dernière servit de modèle dans tout le département. Dès 1831, on avait installé une bibliothèque qui devint publique un an plus tard. En 1897, on dénombre à Cherbourg treize écoles de garçons, quinze de filles et cinq écoles maternelles²¹.

¹⁷ Ils ont aujourd'hui disparu. Malgré l'intérêt de la municipalité, faute de subventions, le casino et l'établissement des bains déclinent dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Le casino sera détruit en 1943 par les allemands pour dégager la vue pour l'artillerie.

¹⁸ "Inauguration de bains de mer à Cherbourg", *L'illustration*, 1864, p.416.

¹⁹ L'on peut citer les magasins Ratti dans les rues Gambetta et des Portes, Desruaulx, Aux Grandes Marques et Felix Potin rue de la Fontaine et A la Belle Jardinière rue Au-Blé.

²⁰ Député-maire de Cherbourg de 1833 à 1845, et conseiller général de 1836 à 1845.

²¹ LEFEVRE Raymond, *Histoire anecdotique de Cherbourg*, 1973, p.263.

Peu à peu, la ville s'ouvre à l'art. Elle encourage ses artistes, en 1837, le Conseil municipal accorde une bourse à Jean-François Millet pour qu'il perfectionne son art à la capitale, et il ne fut pas le seul à en bénéficier. Un musée d'antiquités se constitue. En parallèle, le don de Thomas Henry, peintre et Commissaire des Musées Royaux originaire de la ville, permit l'ouverture d'un musée de peinture en 1835. Les cherbourgeois purent dès lors admirer des tableaux de valeur de peintres anciens et modernes reconnus²².

Le 19^{ème} siècle voit émerger à Cherbourg un bouillonnement littéraire. Dès les années 1830, des journaux locaux se développent, c'est sous la République que le foisonnement est le plus important. Si certains furent très éphémères, d'autres comme le *Phare de la Manche*, dominèrent la presse par leurs publications engagées sur les événements locaux. Les différentes sociétés savantes et artistiques généraient elles aussi de nombreuses publications.

Ces sociétés, assez nombreuses, regroupaient des penseurs et animaient la vie intellectuelle. Pour en citer quelques-unes, la société des Sciences Naturelles et Mathématiques a été créée en 1851, la société artistique et industrielle en 1870. La société académique de Cherbourg interdite durant la Révolution française est réouverte en 1807. Cette dernière se verra accorder diverses variantes de son nom, souvent en relation avec le régime français.

Et la science est elle aussi rendue accessible à la population. La ville fut dotée en 1887 d'un jardin public grâce au legs du maire Emmanuel Liais. Il cède sa propriété sur laquelle il avait créé un parc botanique regroupant de nombreuses espèces exotiques rares, dont certaines hébergées dans des serres et qui comportait aussi un muséum, issu de la tradition des cabinets de curiosité.

Du côté de l'actualité théâtrale (nous y reviendrons, en particulier sur la question du lieu du spectacle à Cherbourg), dès le Moyen-Age on trouve à Cherbourg des représentations occasionnelles de mystères. Celui de l'Assomption connut une grande renommée, François I^{er} insista même pour assister à une représentation. Ce spectacle

²² Raymond LEFEVRE cite Philippe de Champaigne, Coypel, Murillo, Ribeira, Poussin, Lebrun, David et Girodet.

prenait place chaque année au sein de l'Église de la Trinité, devant le monument de Notre-Dame-Montée²³ (Cf annexe 5), et faisait appel à un décor travaillé et à une machinerie complexe²⁴. Au 17^{ème} siècle, les pièces sont montées par des notables de la région dans des demeures privées, comme au Becquet chez le Chevalier de la Pelouze. La comédie était une des rares distractions à l'époque.

Avec l'apparition des successives salles dédiées à la pratique, et des successifs directeurs de ces lieux, l'on commença à faire venir des troupes ambulantes professionnelles puis des troupes sédentaires²⁵, ce qui permit de présenter au public un programmation de spectacles de plus en plus variés.

II Le théâtre à Cherbourg, une genèse longue et compliquée

Dans le contexte municipal que nous venons d'évoquer, la présence d'un théâtre semble nécessaire. Cependant, la mise en place d'un théâtre pérenne à Cherbourg va être une entreprise longue et compliquée qui a suscité grand nombre de discussions. Ce sont principalement des problèmes de financement et d'emplacement qui sont la cause des difficultés. "La question du théâtre"²⁶ a été écrite à de maintes reprises, ce grâce à des sources bien documentées, particulièrement le rapport de Geuffroy, l'architecte municipal ou celui d'Emile Glorieux rédacteur en chef de *La Vigie*.

²³ Ce monument fut détruit lors d'attaques révolutionnaires en 1794.

²⁴ "Enfin au moment prévu, grâce à un mécanisme ingénieux [...] on pouvait voir la Vierge s'élever dans le Paradis, toute brillante d'ornements et de lumière et entourée d'anges tenant des cierges allumés. A son entrée dans le ciel, Marie était bénie et couronnée par le Père éternel, au milieu du choeur des Anges s'inclinant devant leur reine." LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981, p.122.

²⁵ Le public décidait au bout du mois, par un vote à la fin de la représentation si la troupe pouvait rester.

²⁶ GLORIEUX Emile, *La question du théâtre à Cherbourg, le théâtre de la place du château*, 1882.

A) Des salles privées peu satisfaisantes

Dès le début du siècle, la nécessité de construire un théâtre municipal décent se fait sentir. Les ressources de la ville n'étant pas suffisantes, la première solutions envisagée sont d'abord des théâtres privés. Pour illustrer cela nous pouvons évoquer la séance du conseil municipal du 1^{er} mai 1813 quand le maire M. Delaville mentionne la possibilité d'une société privée qui construirait une salle et la ville en serait un des actionnaires²⁷.

Avant cela, le premier véritable lieu de spectacle se situe dans les Remises qui deviendra rue de la Comédie. Cette salle (Cf Annexe 6) pouvant accueillir 250 personnes ouvrit en 1778. Elle était en fait un ancien entrepôt appartenant à monsieur Dumay, et qui a été aménagé progressivement de façon très rudimentaire. Dans un procès verbal du 30 juin 1778, sont évoqués les carreaux cassés, les vitres fêlées, un plancher peu stable²⁸. Plus tard en 1833 la situation n'a guère évolué, le *Journal de Cherbourg* l'assimilait à une « grange ou une écurie », « une ruine » selon Emile Glorieux. Un endroit peu convenable pour accueillir l'impératrice Marie-Louise un an plus tôt, à l'occasion de la mise en eau de l'avant port. La salle ferme ses portes en 1836 et sera totalement démolie en 1928.

Une nouvelle salle, provisoire, est ouverte rue de la Paix la même année de la fermeture de la précédente. C'est en réalité la salle de répétition de la société philharmonique, ancien magasin louée par le sieur Gagnon. Pour encourager les représentations d'art dramatique, une subvention de la ville est allouée pour chaque représentation. En 1845, le propriétaire propose la location à la ville pour 600 francs par an. Le conseil municipal refuse car la salle est trop vétuste et trop petite (elle n'accueille que 500 personnes). De plus elle pose rapidement des problèmes de sécurité particulièrement pour les incendies : la salle se trouve en demi sous-sol, il n'y a qu'une issue, étroite de surcroît²⁹, et la toiture a été réparée avec des matériaux inflammables. Cela conduit à la fermeture de la salle, moins de dix ans plus tard par arrêté municipal du maire

²⁷ TRUFFER Raymond, "Les théâtres de Cherbourg", *Bulletin Municipal*, avril 1979, p.23.

²⁸ *ibidem*, p.21.

²⁹ LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981. L'issue était de moins de deux mètres de large.

M. Ludé le 20 avril 1854. Une fois de plus la communauté se retrouve sans lieu de divertissement.

Toujours en attente d'une solution pour la construction d'un théâtre municipal, la ville adopte la solution d'Alexandre Loysel. Il suggère d'édifier une salle à leur frais et sur un terrain leur appartenant. La commune s'engageait alors à verser un loyer au propriétaire, ce pendant 20 ans. Située dans l'actuelle rue de l'Alma, cette salle est inaugurée en décembre 1854. La nouvelle salle "à l'italienne"³⁰ de 775 places est construite sous la supervision de M. Geuffroy, architecte de la ville. Cette fois, c'est un vrai théâtre doté d'une façade classique élégante (Cf Annexe 7), ornée de pilastres corinthiens. A l'intérieur un vestibule et une salle confortable possédant un parterre, des loges baignoires, deux galeries avec des loges fermées et un poulailler, le tout éclairé au gaz. La scène et les loges sont également accueillantes pour les artistes, ce qui n'était pas le cas dans les salles précédentes.

Une fois encore, les difficultés apparaissent. Dès les années 1870, le théâtre nécessite des réparations et est devenu trop petit. A ce moment où le contrat s'achèvera bientôt s'ajoutent à la dégradation des locaux des rapports conflictuels avec le sieur Loysel. La programmation se fera plus dispersée, le théâtre de l'Alma sera supplanté par le nouveau théâtre et sera finalement rasé en 1950.

En parallèle, un théâtre est construit au Casino dès 1864. C'est une très petite salle (Cf Annexe 8) pour une cinquantaine de personnes et coquette mais sommaire. Elle n'est pas non plus adaptée aux besoins de la ville car la scène n'accueille qu'un répertoire assez spécifique et destiné aux clients.

La succession des salles adaptées en salles de spectacle n'a servi que de solution temporaire pour proposer un divertissement à la population. En plus des problèmes de vétusté, elles ne convenaient pas au désir des élus de doter la ville d'un édifice public digne de ce nom.

³⁰ LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981.

B) Une ribambelle de projets

La municipalité réalise donc dans ce but nombre d'études de projets et d'emplacements. Les commissions se succèdent pour étudier la question du théâtre.

La première proposition de construction d'un théâtre par la municipalité dont la trace est gardée date de 1833. Elle est vite laissée de côté.

Suite à cela, le conseiller municipal Nicolas Noël-Agnès qui deviendra maire par la suite suggère pour la première fois l'édification d'une salle dans la halle (Cf Annexe 9) qui est alors trop vaste pour les besoins de l'époque, ce qui permettrait des économies. Des études sont demandées à Jean-Jacques Marie Huvé³¹. Sur ses plans (Cf Annexes 10 et 11) nous pouvons voir qu'il envisage d'aménager la partie centrale supérieure, ce qui en ferait une construction suspendue. Il comporte un vestibule accessible par des escaliers sous la galerie de la façade, une salle à trois galeries sans retrait, un foyer en arrière de la scène, une décoration sobre. Ce théâtre qui pourrait accueillir 250 personnes s'élève à 160000 francs, somme qui est jugée raisonnable. Les plans après avoir été remaniés sont adoptés. Cependant, le maire se voit contraint d'abandonner le projet par un refus du conseil municipal pour demander financements en 1836.

Une commission est donc nommée en 1836. Elle conçoit à nouveau un projet place du château, en plus de sept autres emplacements étudiés : rue du Bailly, rue du Faubourg, rue de la Paix, impasse Coquerel, quai Ouest du Bassin, place de la Poudrière et place Divette. L'ensemble est rejeté par le conseil municipal en 1837.

Un an plus tard, en plus de deux déjà étudiés, trois nouveaux emplacements sont présentés par M. Javain. rue du Chantier, rue Corne de Cerf et place de la Fontaine.

La préférence va à place de la Fontaine, qui est considérée comme la meilleure situation. Ce rapport reste sans suites.

Un espoir se fait sentir en 1852 la ville fait un emprunt dans le but de construire plusieurs bâtiments, dont un théâtre. Un nouveau projet qui prend place sur les quais en face du pont

³¹ Fils d'architecte et élève de Percier, il étudia à l'académie des Beaux-Arts. Il réalisa entre autres le théâtre Ventadour à Paris pour lequel il remporte le premier prix en 1827. Cherbourg s'adresse donc déjà à un architecte renommé. Plus tard, il deviendra architecte du Roi et membre de l'Institut de France.

tournant reçoit l'accord du conseil. C'était sans compter sur la réduction de l'emprunt par le gouvernement impérial qui clôt à nouveau le projet.

Avec la fermeture de la salle rue de la Paix en 1854, le maire propose encore une fois l'option de l'intérieur de la halle. Une fois de plus, une commission est nommée, une fois de plus, le conseil municipal donne son accord puis le retire.

Emile Glorieux résume bien ces échecs successifs de la municipalité pour doter la ville d'un théâtre³² :

« Il résulte qu'à toutes les époques, les administrations municipales et les conseils municipaux qui se sont succédés depuis cinquante ans, se sont toujours vivement préoccupé de cette question [...] ; il en résulte aussi que, toujours la double considération d'emplacement et de moyens financiers a fait échouer la réalisation des meilleures intentions.

Il en résulte encore que, dans la période qui s'est écoulée depuis 1833 jusqu'en 1852, quinze emplacements ont été étudiés, examinés et discutés sans solution définitive. »³³

En 1872, en raison des rapports conflictuels avec Loysel, et le contrat du théâtre de l'Alma arrivant à son terme, les discussions reprennent (Cf Annexes 12, 13, 14). La ville a la possibilité d'acheter le théâtre mais celui-ci est en trop mauvais état. L'architecte de la ville Geuffroy après avoir émis l'hypothèse de restaurer la salle se tourne vers trois emplacements : le marché au bois, la place de la Fontaine, et pour la troisième occurrence la halle aux grains. Pour la énième fois, les projets sont abandonnés.

³² Par ailleurs, tout est consigné dans les délibérations du conseil municipal disponibles à la bibliothèque Jacques Prévert, boîte NC26(1).

³³ GLORIEUX Emile, *La question du théâtre à Cherbourg, le théâtre de la place du château*, 1882, p.7.

C) Adoption du projet final

A la fin 19^{ème} siècle, la ville se trouve être l'une des seules en France de son importance à ne pas posséder un théâtre digne de ce nom. Comme le mentionne Dominique Geuffroy, entre 1872 et 1873 « l'administration municipale s'est adressée à plusieurs qui ont fait construire récemment des salles de spectacle »³⁴, c'est à dire aux villes de Brest, Lorient, Toulon, Angers Caen et Tours. Ces démarches ont permis de connaître les grandes lignes de l'architecture des théâtres d'autres villes, leur capacité et les coûts engendrés pour les villes.

La solution de tous ces déboires se concrétise à la fin des années 1870. Le 7 février 1879, le conseil municipal décide de faire appel à des artistes parisiens pour la construction et vote un budget dans cet objectif. Les conditions demandées aux potentiels architectes sont une salle de mille spectateurs avec pour délai de livraison le 1^{er} novembre au plus tard. Trois jours plus tard, la directrice du théâtre de l'Alma, Louise Chauloux recommande au maire l'architecte Charles de Lalande (Cf Annexe 15). Ce dernier, formé à l'école des Beaux-Arts était alors déjà spécialisé dans l'architecture des théâtres puisqu'il avait travaillé aux côtés de Charles Garnier pour l'Opéra de Paris et réalisé les théâtres de la Renaissance et des Nouveautés à Paris. Aussitôt, le maire prend contact, Charles de Lalande accepte l'offre, et étudie à son tour les emplacements disponibles.

C'est le projet de théâtre à l'intérieur de la halle qui remporte les suffrages du conseil municipal, il ne sera pas nécessaire de faire une percée, la halle est suffisamment grande et réutiliser les murs existants bénéficie au budget. Lalande lui-même a sa préférence pour cet emplacement et le devis de 450 000 Francs est jugé très acceptable. Après l'agrément du conseil général des bâtiments civils, les entrepreneurs sont rapidement choisis³⁵, les travaux du futur théâtre débutent le 15 avril 1880 sous la

³⁴ Rapport de Dominique Geuffroy sur la question du théâtre présenté au conseil municipal, 1873, NC 26 (1), Le théâtre de Cherbourg : recueil de documents, réserve normande, bibliothèque municipale Jacques Prévert de Cherbourg.

³⁵ M. Buhot pour la maçonnerie, la charpente et la menuiserie, M. Escande pour la serrurerie, M. Pichard pour la couverture et la plomberie, M. Le Nepveu pour la peinture, la dorure et la miroiterie, M. Maldant pour les appareils à gaz, M. Charnoz pour les dallages céramique, M. Parfonry pour la marbrerie, M. Gayaud pour les calorifères.

supervision de Stanislas Loison³⁶. La pose de la première pierre se fait le 4 juin. (Cf Annexe 16).

Fin 1879, le projet est revu à la hausse. Grâce à l'intervention du député François la Vieille, le ministère des Beaux-Arts accepte de prendre à sa charge les deux tiers des dépenses liées aux décor. Un nouveau devis est donc réalisé, prévoyant un décor beaucoup plus riche et triplant le budget de la partie décorative. Par ailleurs, le ministère des Beaux-Arts impose les artistes sur le chantier, la plupart sont des artistes reconnus et expérimentés, ce qui apportera évidemment du prestige à la construction et par extension à la ville. Alexandre Lefèvre-Deslongchamps, originaire de Cherbourg, est le principal sculpteur désigné, aux côtés de Jean Gautherin. Pour la peinture ce sont principalement Georges Clairin et Jules Richomme qui sont sollicités.

Les critiques dans la presse locale sont virulentes en particulier de la part du *Phare de la Manche*, pour des questions pécuniaires principalement. Rapidement, on se rend compte que le devis initial serait dépassé, le coût final sera de 1 250 000 Francs. La population a peur que cela coûte trop cher et se répercute sur les impôts. Ces polémiques sont allées jusqu'à engendrer une crise politique, six conseillers municipaux ont démissionné. En août 1880, une toile peinte³⁷ grandeur nature est tendue à l'emplacement de la façade (Cf Annexe 17). Cette initiative permet de donner une idée plus précise du futur édifice à chacun et d'apaiser les tensions.

Les travaux ne durèrent que huit mois, un retard donc d'un mois seulement sur le cahier des charges et l'ouverture officielle se fit le 2 décembre. L'inauguration le 28 janvier 1882 fut célébrée en grande pompe. Louise Chauloux qui a repris la direction organise un grand gala avec des artistes renommés et les invités sont triés sur le volet. L'édifice, lui, a fait grande impression. On peut en lire les échos dans la presse parisienne :

³⁶ Ingénieur et architecte, il avait déjà travaillé aux côtés de Charles de Lalande aux théâtres de la Renaissance et des Nouveautés. Il prendra aussi la suite des travaux du grand théâtre de Tours et réalisera la Comédie Parisienne.

³⁷ Réalisée par Eugène Carpezat, peintre spécialisé dans les décors de théâtre.

« Le nouveau théâtre de Cherbourg, [est une] oeuvre pleine d'élégance et distinction et qui fait le plus grand honneur à son habile architecte. »³⁸

III Le théâtre de Cherbourg, architecture et décors

L'architecture du théâtre de Cherbourg est un exemple représentatif de l'architecture du spectacle du 19^{ème} siècle. Il s'inscrit dans ce contexte de mode du théâtre lancée à la suite de la construction du Palais Garnier. Par ailleurs, il possède de nombreux points communs avec les théâtres de la Renaissance et des Nouveautés de Charles de Lalande. Il reprend les codes du théâtre à l'italienne et développe des décors riches.

A) Organisation, circulation

Pour ce sous-chapitre, se référer aux annexes 18 à 24.

Le théâtre a donc comme dit précédemment été érigé au centre de la halle au blé, la façade donnant sur la place du château. Les fondations et certains murs de la halle ont été conservés, le reste du bâtiment est monté à partir d'une armature métallique. L'utilisation d'un bâtiment préexistant en fait un édifice original mais il se trouve que beaucoup d'architectes ont eu recours à cette stratégie, « Des bâtiments à vocation industrielle ou commerciale [...] se transforment en lieu de spectacle, en totalité ou en partie »³⁹, à commencer par le théâtre d'Alençon⁴⁰.

Le plan général est assez classique, il correspond aux normes de théâtre à l'italienne. Le 19^{ème} siècle est un moment de mutation du théâtre, le nombre de théâtres augmente considérablement et son architecture évolue au long du siècle, «Le passage d'un régime à l'autre n'a que peu d'influence»⁴¹. Les théâtres deviennent un lieu de loisir où

³⁸ «Le nouveau théâtre de Cherbourg», *L'illustration*, 1882, p.44 et p.52.

³⁹ POUGNAUD Pierre, *Théâtres : 4 siècles d'architectures et d'histoire*, 1980, p.140.

⁴⁰ Installé dans les locaux désaffectés du couvent Sainte-Claire.

⁴¹ CUSSINET Marie-France, *Le théâtre en province (1870-1914)*, p.11.

l'on affirme son appartenance à une élite, ce qui a une influence sur l'architecture. La salle dont la forme en U ou en fer à cheval dotée de loges et de galeries s'est fixée aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles se voit donc adjoindre des espaces d'accueil, de circulation et de détente pour le public. Le 19^{ème} siècle est en fait un moment de perfectionnement du type⁴², dont le Palais Garnier⁴³ devient en 1870 le modèle le plus accompli. Vestibules, escaliers, couloirs et foyers prennent alors une nouvelle importance. Le théâtre de Cherbourg illustre bien cette hypertrophie des espaces de parade.

Le visiteur pénètre dans un grand vestibule rectangulaire. De part et d'autre il communique avec les pavillons latéraux de plan carré, organisé sur trois étages, étaient prévus des locaux commerciaux⁴⁴. Au fond du vestibule, quelques marches donnent accès à un péristyle, lui donnant sur la galerie du premier niveau en son centre et sur les escaliers d'honneur, à rampe droite et à deux volées parallèles avec palier intermédiaire, de chaque côté. Sous les escaliers d'honneur étaient conçues des niches pour abriter les billetteries. Légèrement en marge, deux autres escaliers, à quarts tournants et faits de bois, desservent tous les niveaux de galerie.

Au premier niveau, occupant le plan de l'escalier, un avant foyer permet d'accéder au foyer et au deuxième niveau de galerie. Le foyer se trouve au dessus du vestibule et occupe le même volume. Il est ouvert sur un balcon sur une grande partie de la façade et relié latéralement aux pavillons latéraux. A cet étage, le café possède une salle de réception qui permettait d'agrandir le foyer en cas de nécessité ou d'occasion particulière.

La salle est en forme de fer à cheval. Elle est desservie sur les quatre niveaux par des galeries qui épousent sa forme. Au rez-de-chaussée, un parterre bordé de baignoires. Les trois étages, corbeille, seconde galerie et poulailler sont organisés en décalage. Hormis le poulailler, ils comportent des loges. Les niveaux supérieurs sont reliés à la scène par des

⁴² *ibidem*

⁴³ Nous nous devons de préciser que l'architecture d'un opéra et d'un théâtre est vraisemblablement la même, c'est en réalité une question de dimensions de la salle, pouvant accueillir ou non un orchestre, qui définit la fonction de l'édifice.

⁴⁴ Celui de gauche a toujours été occupé par un café et l'est aujourd'hui encore. Celui de droite, qui est aujourd'hui l'aile administrative a auparavant été voué à plusieurs activités, il a été un lieu de réunion, accueilli le musée Le Vél et même des bureaux de France 3.

loges d'avant-scène, dont deux loges d'honneur au premier étage. La salle est surmontée d'une coupole reposant sur six arcs, alternés entre cintrés et en anse de panier.

La scène est séparée de la salle par un cadre de scène en anse de panier. Elle est précédée d'une petite fosse d'orchestre. Ses dimensions sont de tailles moyenne, un quart de la salle contre un tiers quelques décennies plus tôt⁴⁵. En revanche elle occupe toute la hauteur du théâtre. Le bâtiment des artistes qui accueille des loges de taille réduite est situé en arrière de la scène sur toute sa largeur. Il se développe sur tous les étages mais dispose d'un volume minime.

De l'extérieur, comme le préconise Charles Garnier dans sa théorie de l'architecture de l'opéra, les espaces sont bien lisibles. Trois volumes sont présents, un pour les espaces dédiés au public, un pour la salle, un pour la scène (Cf Annexe 25).

B) Décors intérieurs

La ville ayant bénéficié d'une subvention du ministère des Beaux-arts, les décors du théâtre sont d'un grande richesse. Les artistes imposés contribuent aussi à un certain parisianisme, les modèles de la capitale deviennent incontournables. On observe comme par exemple à l'Opéra Garnier une grande diversité des matériaux et des techniques.

Le vestibule et le portique (Cf Annexe 26) sont dans des tons assez sobres de pierre et plâtre, le sol est carrelé, les murs blancs. Les plafonds sont moulurés. Les entrées sont des portes doubles dont les caissons de bois ressortent dans la pièce et sont surmontés par des arcades. Entre chaque entrée se trouve un buste en plâtre bronzé. Les ouvertures vers les pavillons disposent d'un fronton avec des amours et des guirlandes végétales. Le décor n'est pas imposant, c'est surtout l'architecture qui fait la monumentalité de la pièce, de par ses dimensions, grâce au portique de quatre colonnes toscanes ainsi qu'au le grand escalier. L'escalier (Cf Annexe 27) est réhaussé par des ferronneries aux motifs floraux et deux femmes torchères de plâtre bronzé de chaque côté de l'escalier.

⁴⁵ CUSSINET Marie-France, *Le théâtre en province (1870-1914)*, 1995.

Dans l'avant foyer (Cf Annexes 28 et 29) sont employés des faux marbres rosés ainsi qu'un parquet qui donnent un ton plus chaleureux à l'espace. On retrouve le travail très riche de ferronneries. Deux grandes toiles se font face sur les murs latéraux : *Le Pardon de Ploërmel* de Chaperon et *Guillaume Tell* de Rubé⁴⁶, deux tableaux dont l'iconographie est tirée d'Opéras⁴⁷. Les deux tableaux donnent une grande place à la nature sublime.

« Au premier étage, le foyer étincelant de dorures est sans contredit le plus vaste et le plus beau [...]. »⁴⁸ Notons que c'est la seule salle à n'être pas conforme aux plans de l'architecte, raisons budgétaires. Néanmoins, le foyer (Cf Annexe 30) est le lieu d'apparat le plus important, par conséquent le plus orné. Il est conçu tel une galerie, rythmé par les ouvertures, de grandes baies rectangulaires et des pilastres corinthiens forment cinq travées. Le sol est en parquet, les dorures présentes sur toutes les moulures, que ce soit les panneaux au dessus des baies, la guirlande végétale qui court autour du plafond, les groupes d'enfants aux coins du plafond ou les encadrements de la toile du même plafond. C'est la composition ovale *Les quatre saisons* de Jules Richomme divisée en deux groupes inspirés de la mythologie qui orne le plafond. Elle est encadrée par des compartiments en trois panneaux : rinceaux peints et grilles de fer forgé au centre, qui sont également présentes le long de la corniche.

Dans les travées extérieures côté salle sont deux tableaux de Georges Clairin⁴⁹ : *La Campagne* et *La Digue* ou *La Marine* (Cf Annexes 31 et 32), ce sont des personnifications de Cherbourg. *La Digue* est représentée en jeune femme en pied habillée en marin, de profil brandissant un drapeau. Elle est secondée par deux enfants à ses pieds, avec les attributs de la marine, une ancre et une corde. Dans le vent, l'arrière plan est le port. *La Campagne* est une jeune femme vêtue placée de manière frontale, accompagnée elle aussi de deux enfants. Elle porte un panier plein de victuailles, fruit du travail agricole. Sur un paysage champêtre, les enfants portent la gerbe de blé et la faucille comme symboles.

⁴⁶ Rubé et Chaperon sont des peintres associés spécialisés dans la décoration et les décors de théâtre.

⁴⁷ Le pardon de Ploërmel est un opéra comique de Giacomo Meyerbeer présenté en 1859 pour la première fois. Guillaume Tell est un opéra de Gioacchino Rossini joué en 1829 pour la première fois.

⁴⁸ GLORIEUX Emile, *La question du théâtre à Cherbourg, le théâtre de la place du château*, 1882.

⁴⁹ Georges Clairin avait oeuvré auparavant au Palais Garnier, il participera aussi aux chantiers des théâtres de Tours et de Lyon.

Les petits côtés de la pièce (Cf Annexe 33) sont occupés par une cheminée centrale en marbre blanc encadrée de deux portes. Les dessus de porte de Jean-Marie Haquette représentent des angelots jouant avec des instruments de musique sur un fond bleu de ciel. Les cheminées sont, elles, surmontées d'un grand miroir qui accentue la perspective. Des frontons avec guirlandes, visages de femme, putti et armoiries de la ville coiffent les glaces.

Le décor de la salle (Cf Annexe 34) est dans les tons rouges et or, couleurs de l'opulence conseillées par Charles Garnier. Les balcons sont recouverts de motifs ornementaux. Au premier étage c'est une frise de rinceaux, un couple d'angelots se tient au centre. Au deuxième étage ce sont des trophées musicaux alternés avec des compositions rappelant les feuilles d'acanthé. Le paradis est orné par des séries de balustres.

Les portes de toutes les loges comportent une vitre de verre gravé de grande qualité. Les loges d'honneur (Cf Annexe 35) sont encadrées par des cariatides engainées, oeuvre de Jean Gautherin. Les balcons sont agrémentés de grotesques autour d'une corne d'abondance et les frontons couronnés par des angelots portant un vase fleuri. Le cadre de scène est également coiffé de deux angelots, portant l'écusson de Cherbourg.

Les écoinçons de la coupole (Cf Annexe 36) sont occupés par huit renommées en pied soufflant dans une trompette signés Jean Gautherin. Au centre de la coupole est placé un lustre monumental. Des grilles de fer forgé sont encore incluses dans la toile marouflée de la coupole. La toile est une réalisation de Georges Clairin et représentant la Comédie, la Musique, le Drame, la Danse sous les traits des muses Thalie, Euterpe, Melpomène et Terpsichore. Sur un fond de ciel, les quatre figures sont placées sur un piédestal et sont accompagnés d'enfants. Chacune est représentée avec ses attributs⁵⁰. Les autres parties du plafond sont comblées par des peintures d'arabesques et de rinceaux fleuris.

La salle présente des similarités avec le théâtre de la Renaissance⁵¹. Les loges d'honneur sont encadrées par des cariatides en plâtre dont l'attitude est très semblable à celles de Jean Gautherin. Aussi, un couple de chérubins occupe le fronton. La coupole a également la

⁵⁰ La Comédie avec un masque comique, la Musique tient une baguette et regarde une partition, le Drame, une épée. La danse quant à elle est matérialisée par une ballerine.

⁵¹ Situé à Paris au 20 boulevard Saint-Marin, achevé en 1873, Charles de Lalande en est l'architecte. Le théâtre des Nouveautés qui est l'autre réalisation parisienne de Charles de Lalande construit en 1878 a été détruit en 1911.

même composition qu'à Cherbourg, elle représente les allégories de la Comédie, de la Musique, de la Tragédie et de la Danse, figures dotées de leurs attributs et chacune postée sur un piédestal⁵².

Le faste des intérieurs du théâtre de Cherbourg démontrent l'évolution de la société, « La bourgeoisie triomphe et avec elle, un certain goût pour le neuf, pour le brillant, pour les signes extérieurs de richesse. »⁵³

C) Façade

Depuis le Premier Empire, le théâtre devient autonome et est utilisé comme un moyen d'embellir la ville. Il s'impose dans le paysage urbain pour lequel il forme un nouveau repère. La période veut aussi que le style architectural soit l'éclectisme, cela se traduit par des façades aux références multiples et à caractère monumental. Sans oublier la fonction du bâtiment, lieu de loisir, ce qui doit transparaître dans son architecture.

« Destinée à rappeler le caractère festif du bâtiment, cette ornementation [est] entièrement dédiée au monde de la musique et du spectacle [...]. »⁵⁴

Charles de Lalande a doté son édifice d'une façade écran (Cf Annexe 37) pour cacher ce qui subsistait de la halle. Ainsi, elle est composée d'un corps central flanqué de pavillons en retrait pour dissimuler les bas côtés de la halle qui ont été conservés. Elle est surélevée par un perron, accessible par une volée de marches étendue sur toute la longueur de la façade. Le premier niveau est fait de granit, le reste de la façade en pierre calcaire. La totalité de la façade est traitée en bossage. La symétrie est entièrement respectée.

Le corps central possède trois niveaux, le décor s'enrichit en montant dans les étages suivant la règle classique. Le premier (Cf Annexe 38) présente un alignement de cinq arcades plein-cintre, et surmontées par des mascarons représentant des masques de théâtre antique. Des cariatides ont été disposées sur les piédroits, seules autour de la porte centrale vers laquelle elles sont dirigées, en duos, se regardant, sur les piédroits

⁵² ALLAVENA Stéphane, HIRARD Barbara, *Cherbourg Octeville, le théâtre à l'italienne*, 2011.

⁵³ COGEVAL Guy (dir.), *Spectaculaire Second Empire*, 2016, p.17.

⁵⁴ ALLAVENA Stéphane, HIRARD Barbara, *Cherbourg Octeville, le théâtre à l'italienne*, 2011, p.28.

directement consécutifs. Ces dernières sont une production de Louis-Alexandre Lefèvre-Deslongchamps⁵⁵. En léger *contrapposto*, elles s'enveloppent d'un drapé lourd. Sur les gaines sont sculptées des trophées regroupant des instruments de musique. Les portes sont très travaillées, nous retrouvons encore une fois l'artisanat de ferronnerie.

Le second niveau est l'étage noble qui accueille le foyer. Cinq baies rectangulaires font pendant aux arcades du niveau inférieur. Un portique corinthien dont les colonnes répondent à la répartition des cariatides met en valeur les trois baies centrales. Cela est renforcé par le léger décrochement du balcon du foyer bordé de balustres. Cette composition insiste sur la verticalité et le rythme tripartite. Sur l'entablement dorique est placé le mot « Théâtre » en métal blanc sur un bandeau de marbre rouge. Les baies des extrémités sont surmontées d'un fronton triangulaire, lui-même surmonté d'un médaillon en fer forgé représentant une lyre. Les baies centrales sont elles surmontées de frontons doublés associés à des bustes sculptés de dramaturges (Cf Annexe 39) : Corneille, Boieldieu et Molière⁵⁶. Ces portraits sont inclus dans des *oculi*.

L'entablement soutient le dernier niveau. Il est composé d'un bandeau, d'un fronton et du toit à la Mansart. Le fronton (Cf Annexe 40) repose sur un piédestal ajouré des grilles de fer forgées et doté de groupes sculptés à ses extrémités. Les groupes sont des angelots en pied appuyés sur une lyre. Le fronton est dû à Lefèvre-Deslongchamps et représente la Comédie et la Tragédie, Thalie et Melpomène en position de banquet. Dans leurs mains leurs attributs, masques de comédie et de tragédie, à leurs pieds deux angelots. Elles sont séparées par l'écusson de la ville surmonté d'une couronne.

Les pavillons latéraux, plus sobres, se développent de façon symétrique sur deux niveaux et trois travées. Les arcades du niveau inférieur sont réparties ainsi : deux arcs plein-cintre encadrant un arc en anse de panier, ce dernier de largeur plus importante. Le niveau supérieur ceint par une balustrade de fer forgé possède une légère avancée et trois

⁵⁵ Ce sculpteur est originaire de Cherbourg et sa participation à la réalisation du théâtre assure une notoriété additionnelle à l'édifice et à la ville.

⁵⁶ Représentant chacun leur discipline, la tragédie pour Corneille, la musique pour Boieldieu et la comédie pour Molière.

baies. Elles sont cette fois surmontées cette fois par une balustrade de pierre⁵⁷ qui cache les toits de zinc. La baie centrale est soulignée par un fronton semi circulaire (Cf Annexe 41) mettant en scène deux jeunes femmes ailées assises et appuyées sur une lyre couronnée d'un masque de comédie.

Pour ce qui est de la façade, nous pouvons observer aussi beaucoup de ressemblance avec celle du théâtre de la Renaissance. Sa façade en pierre de taille et en bossage est également divisée en trois travées. Elle comporte des arcades séparées par des cariatides engainées et coiffées d'agrafes en forme de mascarons à son premier niveau. Elle possède également un balcon formé par un portique corinthien, et dont les ouvertures sont surmontées d'*occuli*. Le toit à pan brisé et les groupes sculptés semblent être d'inspiration semblable.

Pour résumer, l'ouvrage *Cherbourg Octeville, le théâtre à l'italienne*⁵⁸ résume bien les influences de cette façade :

« Imprégnée par un profond esprit de symétrie et d'équilibre, la façade du théâtre de Cherbourg-Octeville est un pur produit de l'éclectisme parisien de la Troisième République. Les souvenirs de la Renaissance italienne côtoient de nombreuses références à l'architecture classique française. Du palais ultramontain du XVI^e siècle, l'élévation reprend la combinaison entre un rez-de-chaussée à arcades et un étage-noble, rythmé par des baies rectangulaires à fronton, pourvues de balustrades. Au château français, l'édifice emprunte la disposition des pavillons en retrait, qui contribue à mettre en valeur le corps central, ainsi que l'usage du toit à pan brisé. A ces sources classiques s'ajoute l'influence du vocabulaire décoratif de l'Opéra Garnier et surtout le théâtre de la Renaissance à Paris, réalisé en 1873 par Charles de Lalande. »

⁵⁷ La balustrade de pierre a remplacé des épis de faîtage au début du 20^{ème} siècle, la date est inconnue faute de sources textuelles.

⁵⁸ ALLAVENA Stéphane, HIRARD Barbara, *Cherbourg Octeville, le théâtre à l'italienne*, 2011, p.33.

Partie 2 : Un atout patrimonial et culturel pour la ville

I Processus de patrimonialisation

Toute la documentation concernant la mise en place de la protection du théâtre au titre des Monuments Historiques se trouve à la DRAC Basse-Normandie⁵⁹. Nous observons que la protection s'est faite plutôt rapidement, sans désaccord très prononcés. Néanmoins les avis quant au choix d'un classement ou d'une inscription étaient partagés. Chacun reconnaît l'importance du théâtre et de son décor, aussi le critère d'authenticité rentre en compte, mais consacrer autant de budget à un semblable édifice semble compliqué.

A) De la construction à la demande de protection

Le théâtre a été très peu modifié au cours du siècle, et concerne principalement le confort. En 1895, ce sont les abords qui sont aménagés. La place se dote d'un éclairage municipal, des candélabres, et de la fontaine Mouchel sous la conduite de Louis Eugène Gutelle architecte de la ville. Le théâtre se modernise en 1900 avec la mise en place de l'éclairage électrique. Un problème de chauffage se pose avec la suppression de l'éclairage au gaz ; en 1907 un calorifère est ajouté.

Ayant été occupé pendant la seconde guerre mondiale, le théâtre a subi quelques détériorations et un grand nettoyage est organisé entre 1948 et 1953. La façade est nettoyée et stabilisée par l'entreprise Warnaut (ce qui pose aujourd'hui problème en cause de l'utilisation de matériaux qui ont mal vieillis tels que des ragréages au ciment). Le plafond peint de Clairin lui est restauré, par Jean Lefèvre et Yvette Lemieux, professeurs à l'école des Beaux-Arts de Cherbourg.

⁵⁹ Documentation juridique dans partie administrative, dossier de protection, centre de documentation de la DRAC Basse-Normandie, site de Caen.

Entre 1977 et 1983 les halles autour sont détruites (Cf Annexe 42) dans le but de créer à la place, entourant le théâtre, un centre culturel. Il regroupe une médiathèque, le musée d'arts Thomas Henry et une arthotèque (service de prêt d'œuvres aux particuliers, entreprises et services éducatifs).

Cela a une incidence sur le théâtre : les dessous de scène sont comblés et un nouveau système d'aération (Cf Annexe 43), imposant et non dissimulé est installé dans tout le centre culturel y compris le théâtre.

Les démarches de protection du théâtre au titre des Monuments Historiques débutent un siècle après sa construction, à la fin des années 1970. Il semblerait qu'elles aient été initiées par le maire. La première demande est un classement du décor intérieur et une inscription pour les façades et les toitures. Les sources ne nous permettent pas de déterminer comment la situation a évolué mais en mars 1981, le conseil municipal autorise le maire Jean-Pierre Godefroy à demander le classement du théâtre dans son ensemble. Les raisons invoquées sont un intérêt esthétique, en particulier des décors qui sont un témoignage artistique du début de la troisième République, et qui plus est, n'ont pas été modifiés. De plus, il invoque le fait que des artistes reconnus, certains même issus de la région aient participé à l'édification du bâtiment. La municipalité a un souci de conserver intact et de faire connaître son patrimoine architectural - en ce qui concerne le théâtre, malgré la protection, cette volonté de conserver semble être restée une idée. La question des avantages financiers en cas de travaux occupe une place importante dans l'argumentation.

B) Classement : un avis réservé des services de la DRAC

Suite à la demande de protection, les services de la DRAC émettent plusieurs avis, qui se révéleront pour certains peu favorables au classement, privilégiant plutôt une inscription.

Ce fut le cas de l'ACMH, Jacques Traverse⁶⁰, qui dans son avis du 21 avril 1983 ne nie pas l'intérêt de l'édifice dont « l'histoire de sa conception et de sa construction font parties de l'histoire locale » ; il note également un intérêt pour le décor quoique « conventionnel ». En revanche, il exprime un avis réservé quant à la protection d'édifices du 19^{ème} siècle et dénonce un « engouement aveugle » de la part de la commission supérieure des Monuments Historiques. Cette réflexion est à mettre en lien avec le contexte d'élargissement des limites du corpus patrimonial⁶¹. Il explique lui-même cet engouement par le nombre de destructions de bâtiments de cette époque.

Marcel Freydefont analyse cette frilosité à protéger les théâtres à l'italienne : « L'attention à l'égard des “théâtres à l'italienne” a longtemps été restreinte. Leur protection est encore souvent problématique, leur classement ou leur inscription étant variables, parfois limités à la façade. [...] La raison tient en ce que l'architecture XIX^{ème} siècle a tardé à bénéficier d'un intérêt approfondi ; ceci vaut à fortiori pour l'architecture théâtrale. Il y a une autre raison, impérieuse : l'évolution de l'usage théâtral au XX siècle, mutation de l'esthétique, des techniques et du public. Dans les années 1960, ces théâtres-monuments sont apparus comme une chose morte, identifiés à la société bourgeoise et à une expression surannée. »⁶²

Outre la non-reconnaissance du patrimoine de cette période, Jacques Traverse émet plusieurs arguments contre le classement. La présence du système d'aération ajouté avec la création du centre culturel imposant et non dissimulé « dénature » les intérieurs. Il ajoute que la conservation du théâtre nécessitera « des travaux importants » pour lesquels il n'y a pas de financements disponibles. L'inscription à l'inventaire supplémentaire pourrait « permettre de contrôler les travaux et modifications que la ville pourrait être amenée à exécuter sans nous amener à en assurer le financement ».

De même le CRMH, Yves Lescroart⁶³ donne un avis le 26 mai 1983. Dans celui-ci, on retrouve la question de l'authenticité, le théâtre a été très peu modifié, ce qui est un

⁶⁰ Architecte en Chef des Monuments Historiques chargé de l'Orne et de la Manche de 1974 à 1980.

⁶¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, 1992.

⁶² “Restauration des théâtres à l'italienne”, *Monumental*, septembre 1995, p.10.

⁶³ IGMH depuis 2003.

atout. Il faut pour lui conserver l'édifice, en particulier pour la richesse de son décor⁶⁴, mais de même son avis est réservé quant au classement. Les raisons qu'il évoque sont principalement d'ordre esthétique : ce même système d'aération à l'intérieur ainsi que la juxtaposition des façades de béton contemporaines et massives du centre culturel. Il propose à la place une inscription à l'inventaire « suffisante pour assurer la préservation de l'édifice ». Ici encore, l'on peut peut-être comprendre des considérations budgétaires sous-entendues, d'autant que les motifs invoqués peuvent sembler être des prétextes.

La question du budget à allouer au théâtre est grandement sous-entendue dans ces argumentaires. Bien sûr, la richesse du théâtre est reconnue, et mérite d'être conservée. Aussi, la DRAC devrait avoir un contrôle sur cet édifice. Seulement la question est mérite-t-il tant d'attention et d'apports financiers ? On observe des questionnements quant à la pertinence de donner une forte protection à ce bâtiment du 19^{ème} siècle plutôt qu'à d'autres plus anciens.

C) Adhésion au classement

En dépit de ces avis partagés, le classement est défendu par Marie-Hélène Since, à ce moment documentaliste à la CRMH Basse Normandie dans un rapport.

Elle explique que ce serait un atout pour la ville qui est pauvre en patrimoine architectural protégé : à ce moment dans le centre-ville il n'y a que l'église de la Trinité qui soit classée et l'hôtel des douanes seulement inscrit. Elle ajoute que cela s'explique car Cherbourg développée tardivement, au 19^{ème} siècle, et c'est donc l'architecture de cette époque qui est la plus représentative de la ville. Le théâtre a été construit dans cette période d'activité intense et est le reflet de l'importance économique ainsi que du prestige dont elle jouit auprès du gouvernement français. Le fait que la ville ait au moment de la construction fait appel à un architecte et des artistes parisiens célèbres mérite que l'édifice soit protégé, au moins ses riches décors.

⁶⁴ Dans une lettre trois ans plus tard il mentionne à nouveau "la grande qualité du décor de ce théâtre et son exceptionnelle rareté pour notre région".

De plus la ville souhaite faire au début des années 1980 des travaux pour le confort du public. Le rôle de contrôle de la DRAC réapparaît : « Il serait souhaitable que notre service puisse trouver une solution qui permette d'assurer un certain confort à ce théâtre pour lui permettre de survivre tout en conservant l'homogénéité de son décor ».

Le point de vue exprimé ici est plus global, il prend en compte la situation de la ville en matière de patrimoine et resitue l'édifice dans son contexte d'apparition. Le théâtre de Cherbourg est par ailleurs un des bâtiments emblématiques de la ville. Si le réel symbole qui détrône la place de tous les autres est la statue de Napoléon, le théâtre occupe une place importante dans l'opinion cherbourgeoise, ce depuis sa construction. Pour cause, les nombreux questionnements relatifs à sa création ont suscité les préoccupations de la population à ce sujet, sans compter sur le relais de la presse locale qui communique abondamment sur cette question. Ce « Théâtre d'Or » qui a coûté si cher et qui est si beau est une fierté pour les habitants.

La délégation permanente de la commission supérieure des Monuments Historiques donne un avis favorable au classement le 9 avril 1984. Le théâtre serait classé « en totalité : façades et toitures, vestibule et cage d'escalier, salle et foyer avec leur décor ». Notons que la scène et le bâtiment des artistes ne font pas partie de la totalité du théâtre. Un des membres propose également d'étudier une protection plus large comprenant la place et la fontaine car elles sont liées « historiquement et architecturalement au théâtre ». Cette demande reste sans suite, ou sans traces archivistiques.

A nouveau, la commission supérieure de Monuments Historiques donne un avis favorable au classement le 25 juin 1984, ici, « compte tenu de l'unité de style de cet édifice Napoléon III et de son authenticité ». Nous pouvons noter que l'authenticité du bâtiment a toujours été relevée et joue une part importante dans l'appui de la protection de ce bâtiment.

L'arrêté de classement est signé le 28 décembre 1984 (Cf Annexe 44). Sont classés pour les extérieurs la façade nord et ses deux retours, les toitures correspondantes ; pour les intérieurs, le vestibule, le grand escalier, la salle et le foyer, l'ensemble de leur décor (Cf Annexe 45).

II Un édifice au coeur de la vie culturelle

A) Cherbourg, une ville culturelle

La ville de Cherbourg s'accorde à donner une grande diversité de propositions culturelles. La culture est depuis longtemps à Cherbourg un pôle important et qui se développe. Cherbourg est aujourd'hui le troisième pôle culturel de Normandie. Elle est dotée de nombreux espaces, certains d'envergure nationale, dédiées à la culture et à la pratique artistique et organise un programme événementiel annuel voire pluriannuel conséquent.

On retrouve sur le territoire cherbourgeois un pôle national des arts du cirque : le théâtre de la Brèche, les trois autres théâtres dont le théâtre à l'italienne forment une scène nationale. Existente aussi à Cherbourg deux cinémas art et essai et un centre d'art photographique. D'autres équipements publics dédiés à l'art telles qu'un centre d'art contemporain, le point du jour, et une artothèque, comprise dans le Quasar montrent l'intérêt porté par la ville à diffuser l'art actuel. S'ajoutent à cela trois musées⁶⁵ : le musée d'art Thomas Henry qui possède une collection unique d'oeuvres de Jean-François Millet, le muséum Liais, qui est un cabinet de curiosités et le musée de la libération logé dans le fort du Roule⁶⁶.

Des espaces de formation sont présents en plus des espaces de diffusion : plusieurs bibliothèques, une école des Beaux-Arts et un conservatoire de musique.

La vie associative est très riche, on y dénombre un vingtaine d'associations. Ces dernières participent à l'activité événementielle. Cherbourg a également développé des manifestations populaires et gratuites. Par exemple le Cin'étoiles, festival de cinéma et concerts en plein-air ou des spectacles de rue estivaux avec Fanfar'août. Des événements

⁶⁵ Uniquement sur le territoire historique de Cherbourg. Le territoire de Cherbourg-en Cotentin est encore plus riche en équipements

⁶⁶ Batterie fortifiée réaménagée pendant la seconde guerre mondiale. Classée Monument historique en 1995.

majeurs ont lieu aussi comme la Biennale du 9^{ème} art, dont la huitième édition a eu lieu l'année dernière. Ces expositions le plus souvent monographiques ont des répercussions au niveau national.

La visée majeure de la politique culturelle de la commune de Cherbourg est de rendre la culture accessible à un public le plus large possible. Dans ce but, la ville a mis en place des tarifs préférentiels voire la gratuité d'accès à certains espaces, elle soutient aussi les associations. Cette direction se ressent dans le dynamisme culturel, présent grâce à des institutions permanentes et des manifestations ponctuelles. Les équipements culturels sont qualitatifs et les lieux de formation dans le milieu artistique sont reconnus.

B) Intégration dans un centre culturel et statut de scène nationale

Le théâtre fait aujourd'hui partie d'un complexe architectural dédié à la culture. Entre 1977 et 1983 les halles subsistant autour du théâtre sont détruites dans le but de créer à la place, entourant le théâtre, un centre culturel (Cf Annexes 46 et 47).

Celui-ci est tout d'abord pensé comme un espace pour loger les collections d'art léguées à la ville en 1835 par Thomas Henry, mécène et marchand d'art⁶⁷. Auparavant, deux salles avaient été aménagées dans l'hôtel de ville, ce qui devait être une solution temporaire mais qui a persisté durant 140 ans. « Au fur et à mesure que les collections s'accroissent, le manque de place se fait plus cruel. Tant et si bien qu'en 1915, lorsque la Ville reçoit en legs 20 oeuvres de jeunesse de Jean-François Millet, elle est contrainte de remiser les toiles... au grenier ! »⁶⁸. Ces collections d'une grande richesse trouvent donc leur place dans le nouveau centre culturel en 1983.

⁶⁷ "Cherbourg-en-Cotentin en bref" [pdf], 2016.

⁶⁸ Louise de Le Gall, directrice des musées de Cherbourg-en-Cotentin dans : "Cherbourg-en-Cotentin en bref" [pdf], 2016.

L'ouverture du centre culturel permet à la ville d'ouvrir une médiathèque pour désengorger la bibliothèque municipale située rue Paul Talluau⁶⁹, devenue trop petite aussi. Le centre est doté de surcroît d'une artothèque, un service de prêt d'œuvres aux particuliers, entreprises et aux services éducatifs. Ainsi les différents pôles du centre ne sont pas indépendants mais forment une entité culturelle en centre ville, qui prend une grande place dans la vie culturelle. Il a été rénové totalement pour 2016 et à l'occasion a pris le nom de Quasar (Cf Annexe 47). Comme le résumait Lydia Thieulent, ancienne adjointe au maire à la culture, « Le centre culturel a été construit et aménagé entre 1976 et 1983. L'idée était alors de concentrer l'essentiel de l'activité culturelle municipale au sein d'un seul et même bâtiment. Le bâtiment comprend aujourd'hui des équipements qui fondent en grande partie la politique culturelle de la ville. »⁷⁰

Le théâtre à l'italienne, en plus de faire partie du centre culturel est l'un des trois pôles de la scène nationale du Trident. Ce statut de scène nationale a été accordé par un label en 1991. Il comportait dans un premier temps le théâtre à l'italienne seul et s'est élargi en 2000 à deux autres théâtres de Cherbourg, le Vox et le théâtre de la Butte.

Ce label reconnaît une scène qui accueille un programme pluridisciplinaire de qualité.

Le souhait de Farid Bentaieb⁷¹, directeur du Trident, est d'inscrire l'établissement dans son territoire en le rendant accessible. Le Trident doit assurer une multiplicité de spectacles pour une diversité des publics et favoriser l'accès de la population aux œuvres de référence. Ses trois missions sont de programmer des artistes d'envergure nationale et internationale de toutes disciplines artistiques, d'accompagner la création contemporaine et d'en favoriser la diffusion et enfin de développer des actions de médiation.

⁶⁹ La bibliothèque rue Paul Talluau a été active de 1885 à 1980. Elle accueille aujourd'hui les archives municipales.

⁷⁰ Compte-rendu du conseil municipal du 2 octobre 2008, dans 136W21, Archives municipales de Cherbourg.

⁷¹ Le Trident, scène nationale, Cherbourg-en-Cotentin [site internet].

Le théâtre à l'italienne est un pôle important d'activité culturelle en tant que partie d'un système culturel riche. Il est associé à la fois au centre culturel et au Trident, ce qui en fait un lieu de diffusion de la création contemporaine et également un lieu de production. Le théâtre à l'italienne est donc partie intégrante de l'activité culturelle à Cherbourg, même en Normandie. « Le théâtre à l'italienne reçoit chaque année plusieurs milliers de spectateurs. Parmi eux, seulement 38 pour cent de Cherbourgeois. Cela confirme un rayonnement culturel sur le nord-Cotentin »⁷².

III Un état moyen malgré la protection

A la suite de de l'opération de requalification architecturale du centre culturel, la ville de Cherbourg-Octeville a demandé un diagnostic du théâtre, dans le but d'organiser une restauration générale. Celui-ci s'est déroulé en deux phases, la première concerne les extérieurs, la seconde les intérieurs. Il a été effectué par l'ACMH Christophe Batard.

A) Diagnostic décor façades 2014

Pour la première phase⁷³, le diagnostic s'est surtout focalisé sur le repérage des altérations sur la façade et les retours des pavillons. La façade et ses sculptures sont très détériorés selon plusieurs niveaux de dégradation. L'état de conservation diffère selon l'altitude et l'orientation, qui sont plus ou moins propices aux intempéries et donc aux altérations.

Globalement, les ornements sculptés de la façade principale sont dans un état de dégradation très avancé. Les maçonnerie sont en revanche moins touchés par l'altération, excepté la dégradation du jointoiment au contraire des maçonneries des façades Est et Ouest qui sont dans un état de conservation beaucoup plus dégradés à cause du

⁷² «Le théâtre à l'italienne baisse le rideau», *La Manche Libre*, 4 février 2010.

⁷³ Rapport de diagnostic technique concernant les façades nord, est et ouest, par Christophe Batard ACMH, 2014. Document transmis par Mme Trowski, Direction Culture et Patrimoine de Cherbourg-en-Cotentin.

ruissellement de l'eau.. Le rez-de-chaussée est bien protégé donc en bon état. Les éléments les plus hauts, entablement et frontons et balustrades des pavillons sont les plus abîmés.

Les altérations relevées sont les suivantes.

La campagne de restauration des années 1950 a employé des ragréages avec un mortier non adapté qui entraîne une fragilisation de la pierre. En plus de cela, avec les intempéries et les infiltrations d'eau, les pierres se craquèlent et perdent de la matière. Il y a donc un risque de chute qui pose la question de la sécurité du public, en plus de la fragilité de la pierre. Des déposes d'urgences préventive ont d'ailleurs été réalisées au cours du diagnostic et des filets mis en place.

En plus des altérations dues à l'eau, la façade est victime d'une colonisation organique. La présence de mousses est généralisée sur le balcon et le fronton central (Cf Annexe 48 et 49). On y trouve aussi des algues et des fougères qui seront éliminées par un traitement fongicide et algicide.

Un dernier problème est l'accumulation de déjections de pigeons en certains endroits. L'accumulation n'est pas gracieuse mais en plus attaque la pierre à cause de son acidité. Pour lutter contre cela, est suggérée la mise en place d'un système pour les empêcher de se poser.

D'autres éléments que la pierre composent aussi la façade.

Des recouvrements en zinc ont été réalisés comme solution de conservation au dessus entre autres des groupes sculptés⁷⁴. Ils sont censé protéger la pierre mais certains sont mal posés, ils sont vissés ce qui favorise l'infiltration d'eau. D'autres sont simplement dessoudés. La plus grande partie devront être changés à neuf.

Les menuiseries, dont la plupart sont d'origine telles que les cinq portes d'entrées sont dans un état de conservation passable et nécessitent pour la majorité une révision et une remise en peinture générale.

Les ferronneries, garde-corps du balcon et grilles décoratives, sont légèrement corrodés et présentent quelques cassures et manques. Il faudrait tout déposer pour les stabiliser, combler les manques et les peindre. Les lettres en zinc du mot "THEATRE" sont en très mauvais état, elles devraient être déposées et remplacées à neuf.

⁷⁴ Nous n'avons pas trouvé de source écrite de cette intervention.

Il y a donc plusieurs niveaux de dégradation sur les façades. Les groupes sculptés sont très attaqués, les autres ouvrages sont dans un état passable (Cf Annexe 50). Tous les éléments nécessitent cependant une remise en état. Pour les travaux de restauration, Christophe Batard propose trois tranches : le corps central puis les pavillons.

La restauration consisterait à nettoyer toute la façade et rejointoiller après suppression des anciens jointoiments. Il faudra envisager le renouvellement à neuf de certaines pierres en pierre de Saint-Maximin, principalement localisées sur les balustrades des pavillons. Il précise aussi que le fronton ouest n'est pas restaurable mais qu'il faut en faire une copie à l'identique. L'ancien sera déposé et gardé comme trace archéologique. Pour achever le chantier il faudrait réaliser un badigeon de chaux pour harmoniser et protéger l'ensemble de la façade.

B) Diagnostic intérieurs 2016

La deuxième partie du diagnostic a été réalisée en 2016⁷⁵. Elle concerne les espaces intérieurs remarquables de l'édifice, c'est à dire quatre espaces : le vestibule, l'avant-foyer, le foyer, la salle et ses coursives. Certains espaces, le vestibule, les coursives et le paradis ont déjà subi des interventions pendant la mise en sécurité de 2011 mais sans forcément nécessiter de vue d'ensemble.

Dans le vestibule, le sol est en bon état. On y observe tout de même quelques traces d'usure et frottements. Les ferronneries sont en bon état aussi mais recouvertes de bronzine⁷⁶. Quelques fissures et lacunes sont présentes dans les enduits des murs, la peinture est défraîchie. Les huisseries sont très dégradées et ont été fixées au cours du temps sans vue d'ensemble. Le mobilier est en bon état et les femmes torchères dans un état correct malgré quelques épaufrures.

⁷⁵ Rapport de diagnostic technique concernant les intérieurs du théâtre, par Christophe Batard ACMH, 2016. Document transmis par Mme Trowski, Direction Culture et Patrimoine de Cherbourg-en-Cotentin.

⁷⁶ La bronzine est une poudre métallique le plus souvent à base d'un alliage de cuivre, utilisée en projection sur du vernis ou peinture faite du mélange d'un liant et de cette même poudre. La bronzine a été beaucoup utilisée au 19^{ème} siècle pour restaurer ou entretenir les objets dorés à la feuille pour redonner du brillant à l'objet.

La restauration de cet espace devra comprendre un nettoyage et rejointoiement du sol ainsi que la mise en peinture des murs. Les ferronneries seront remises en état par dégraissage des bronzines, de même que les portes.

L'avant-foyer présente un état de conservation satisfaisant dans l'ensemble. Le parquet a subi une usure normale et comporte quelques lames disjointes, les enduits des murs ne comportent que quelques fissures, les portes et le mobilier sont en bon état.

En revanche l'état sanitaire des toiles est préoccupant. Elles sont encrassées, la couche picturale est altérée et le support déformé. La dégradation a été accentuée par l'exposition à la lumière et des infiltrations d'eau qui ont provoqué un déplacement de la matière picturale. La toile de Rubé (Cf Annexe) a été particulièrement touchée et présente une auréole sur toute la hauteur. Ces toiles nécessitent une restauration en atelier.

Dans la pièce, l'intervention consistera en un nettoyage des faux marbres, en une remise en peinture des murs et une remise en état des moulures en plus d'une restauration des luminaires encrassés. Le parquet aussi sera restauré dans une optique globale.

Le foyer est dans un état médiocre. En plus de l'encrassement général, toutes les dorures ont été repeintes à la bronzine qui a perdu son éclat et les moulures et décors empâtés de peinture. La peinture des murs se décolle et le mur se dégrade dessous avec apparition de fissures. On peut noter une usure avancée du parquet et des menuiseries (des serrures ont disparu, la peinture est lacunaire, il y a des éclats dans le bois). Les cheminées sont en bon état, de même que les toiles mais elles sont encrassées.

Dans la salle, autant au parterre que sur les balcons ou dans les loges, les planchers de sapin brut n'ayant jamais été protégés sont très usés. Il est de même pour les loges d'honneur qui hormis ce point sont très bien conservées. Autrement, l'état sanitaire est satisfaisant. Les papiers peints usés et les peintures fatiguées seront refaits, les planchers restaurés et protégés. Le mobilier restauré en 1989 est toujours en bon état si l'on exclut les strapontins. Nous pouvons noter tout de même des chutes de quelques éléments de décor dont le bras d'un angelot du premier balcon. La plus grosse part de la restauration sera surtout un grand nettoyage de la couche de poussière accumulée.

Nous relevons de ce diagnostic deux constantes principales : l'encrassement et l'usure du bâtiment. L'état général est très disparate comme l'écrit Christophe Batard : « Nous retiendrons surtout une grande variation de l'état sanitaire constaté selon les espaces intérieurs considérés [...] »⁷⁷. Pour la future restauration, il détermine la priorité dans les interventions. Le foyer en premier, étant la pièce la plus dégradée. A la suite, la salle qui mérite surtout un grand nettoyage. Et enfin les espaces les moins altérés, le vestibule, l'avant-foyer et les coursives.

C) Un patrimoine un peu délaissé ?

Avec ce diagnostic, nous pouvons voir que l'état du théâtre est dans l'ensemble dégradé et nécessite une restauration. Pourtant déjà entre 1993 et 1995, deux études diagnostiques pour le décor intérieur et extérieur avaient été réalisées par l'ACMH Lagneau. Il y notait la « nécessité qu'il y a à restaurer correctement les parties protégées, seul moyen pour conforter le renouveau culturel du théâtre »⁷⁸. Les remarques principales concernent les couches de peinture successives, la disparition du rideau de scène et de plusieurs luminaires, des peintures ternies, des staffs altérés, la présence d'un système de chauffage et d'aération apparents et inesthétiques. Cette étude était réalisée dans le but d'établir un programme de travaux, elle est restée sans suites.

Pendant la trentaine d'années entre le classement et le diagnostic de Lagneau il y a eu très peu d'interventions sur le théâtre. En 1989, les pièces de mobilier sont restaurées, sans le confort. En 1993 est tout de même entrepris un nettoyage de la façade par l'entreprise Thomann Henry par gommage de la façade.

Après ce diagnostic déjà alarmant, rien n'a été fait jusqu'en 2007. Le grand lustre de la salle de spectacle a été restauré pour des raisons de sécurité, moins de conservation car c'est la chute des verroteries sur le public qui pousse la ville à demander à la DRAC

⁷⁷ Rapport de diagnostic technique concernant les intérieurs du théâtre, par Christophe Batard ACMH, 2016, p.3.

⁷⁸ Étude préalable à la restauration des décors de la salle et du foyer, Jean-François Lagneau (ACMH), 1988 et Étude préalable à la restauration de la façade nord et des groupes sculptés, Jean-François Lagneau(ACMH),1994 dans Étude préalable / étude d'évaluation / étude de diagnostic, Centre de documentation de la DRAC Basse-Normandie, site de Caen.

d'intervenir. Jusqu'ici, aucune campagne de restauration globale d'envergure n'a été entreprise, ni de prévention⁷⁹, la restauration se fait par nécessité pour question de sécurité. Nous arrivons à 2009 quand débute la réhabilitation du centre culturel, point sur lequel nous reviendrons dans la troisième partie. Cette fois-ci toujours pas de restauration à proprement dite mais cette étape est pensée avec un futur programme de restauration qui débute cette année, précédé par les diagnostics de Christophe Bâtard.

Entre temps a eu lieu en 2012-2013 une restauration des lustres du foyer. Les éclairages contemporains ont été remplacés par le lustre central restauré, un plus petit retrouvé dans les combles et restauré et une copie à l'identique en pendant. Cela en respectant la répartition originale de trois luminaires.

Ainsi nous en venons à notre sous-titre. En 1981, Jean Lejeune écrivait que depuis quelques années, la municipalité se penche sur son passé et son patrimoine et a encouragé les réhabilitations⁸⁰. Avec cet exemple du théâtre on peut se demander si le patrimoine de Cherbourg n'est pas laissé pour compte. L'inventaire du patrimoine et du mobilier de Cherbourg-Octeville réalisé entre 2006 et 2009 a relevé un ensemble patrimonial d'une grande diversité, développé au 19^{ème} siècle en majorité et dont le port militaire est une part majeure⁸¹. La ville possède aussi quatorze Monuments Historiques dont trois classés⁸². Ils ne sont visitables qu'en période estivale, question de gestion et de budget. Un seul poste au sein de l'équipe culturelle de Cherbourg est consacré au patrimoine bâti et la charge de travail est considérable. Sinon un effort de médiation est fait, quelques plaquettes patrimoines ont été éditées (Cf Annexe 52).

Les élus rencontrés semblent en réalité plus favorables au développement de la vie culturelle. La politique est de faire vivre le patrimoine par la culture, ce qui est une bonne chose, mais en revanche, il n'y a pas forcément de préservation du patrimoine, et très peu de restaurations pures. En effet, il y a des choix à faire dans une commune, et la question du budget est primordiale.

⁷⁹ Il semblerait que les façades aient été protégées par des tôles de zinc mais comme dit précédemment nous n'en avons pas de traces.

⁸⁰ LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, 1981, p.297.

⁸¹ ALLAVENA Stéphane, "Regards sur la ville : trois ans d'inventaire du patrimoine à Cherbourg-Octeville" [pdf], Journal de l'exposition du 4 novembre 2010 au 31 décembre 2010 à Cherbourg-Octeville.

⁸² Abbaye Notre-Dame-du Voeu, batterie du Roule et Théâtre à l'italienne.

La moitié du budget dédié à la culture et au patrimoine est consacré au fonctionnement de la scène nationale. Il se trouve aussi qu'avec la réunion des cinq communes⁸³ de la communauté urbaine de Cherbourg le 1^{er} janvier 2016 pour former Cherbourg-en-Cotentin la situation semble plus délicate. Ce nouveau statut en fait la plus grande commune de la Manche mais le budget dédié à la culture et au patrimoine en a pâti. Aussi, le budget restant ne semble pas très conséquent pour pouvoir développer les autres aspects de la culture ou le patrimoine architectural à Cherbourg-en-Cotentin. Une partie est alloué au patrimoine, mais une fois de plus, il y a des choix à faire concernant quel bâtiment prioriser.

⁸³ Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Haineville, la Glacerie, Querqueville et Turlaville.

Partie 3 : Phase de mise aux normes et de recréation de la cage de scène

I Présentation du projet

Entre 2009 et 2011, une grande campagne concernant la mise aux normes du théâtre ainsi que la modernisation de la cage de scène et des loges débute. C'est l'intervention la plus importante réalisée à ce jour sur le théâtre, suivront en 2018 les restaurations de la façade et des couvertures dans la suite du diagnostic déjà étudié. La réfection de la cage de scène et la mise aux normes du théâtre font partie d'un projet plus vaste relatif à l'ensemble du centre culturel.

A) Déclenchement

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2009⁸⁴ nous renseigne sur l'origine des démarches pour la mise en sécurité du théâtre. La ville a en réalité premièrement souhaité une réhabilitation du musée Thomas Henry, elle obtient le permis de construire en 2000 pour réaliser la climatisation et le désenfumage du musée. Le théâtre et le centre culturel étaient alors considérés comme deux éléments distincts par la commission départementale de sécurité. Pendant l'étude du dossier de refonte du musée, la DDIS⁸⁵ a relevé des incohérences avec la situation administrative des établissements. Elle note des dégagements de sécurité communs, une source d'énergie commune, une centrale de détection incendie commune ainsi qu'un local de sécurité commun à tous les établissements alors qu'ils devraient posséder chacun ces installations. La DDIS a autorisé les travaux sur le musée mais a demandé en contrepartie un dossier de sécurité et un dossier de reclassement des établissements. Est alors créé ce groupement des

⁸⁴ Dans 136W13, archives municipales de Cherbourg.

⁸⁵ Direction départementale incendie secours.

établissements de l'îlot théâtre centre culturel pour en faire en ERP de première catégorie

⁸⁶.

En 2008, le statut d'ERP de première catégorie est reconnu⁸⁷. Le dossier sécurité est demandé par la ville à l'entreprise Socotec. Elle constate de nombreuses non conformités. Pour ce qui est uniquement du théâtre⁸⁸, chaque élément de la cage de scène, d'origine en majorité, a été testé. La Socotec émet un certain nombre de prescriptions à commencer par éliminer les éléments non utilisés pour alléger les portées. Au niveau de la structure du gril⁸⁹, le fonctionnement est acceptable sous réserve de quelques aménagements et de respect des consignes de sécurité strictes et contraignantes. Une grille de charges maximum autorisées est mise en place, une personne à la fois est autorisée sur les passerelles ou sur le gril.

Cette solution est pesante pour les équipes du Trident et n'est pas envisageable sur le long terme. De plus, au contraire du gril, les équipements nécessitent beaucoup de remplacements et d'améliorations.

Christophe Batard le fait aussi remarquer : « Les équipements techniques sont en revanche hors normes, vétustes ou inexistantes (électricité, sécurité incendie), ou repris à neuf mais rapportés à l'économie, en apparence, sans aucun souci d'intégration à l'édifice (réseau de chauffage et de ventilation, balisage d'évacuation).

De même, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est actuellement impossible à l'ensemble des différents niveaux de la salle. »⁹⁰

Sous peine de voir l'établissement fermé au public, la ville est sous obligation de procéder à un vaste chantier pour que les normes d'accueil et de sécurité de ce nouveau statut ERP soient respectées.

⁸⁶ Établissement de première catégorie : établissement ouvert au public pouvant recevoir plus de 1501 personnes.

⁸⁷ Compte-rendu du conseil municipal du 2 octobre 2008, dans 136W20, archives municipales de Cherbourg.

⁸⁸ Rapport présenté le 7 juillet 2008 lors d'une réunion avec ville de Cherbourg-Octeville et le Trident, dans 136W20, archives municipales de Cherbourg.

⁸⁹ Quadrillage métallique (ici en bois) fixe suspendu au-dessus de la scène sur lequel circulent les machinistes et équipé pour la suspension des décors et des équipements.

⁹⁰ Programme d'opération 2011, dans 136W13, archives municipales de Cherbourg.

B) Organisation du projet

Dès 2005, la ville avait lancé un appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage. «Ce programme nécessite un maître d'oeuvre avec des compétences pluridisciplinaires : architecte, scénographe, bureau d'études sécurité incendie, bureau d'études génie thermique, bureau d'études génie électrique, acousticien. »⁹¹ C'est le cabinet Boisroux qui emporte le contrat en 2006. Cet architecte cherbourgeois possède déjà quelques expériences dans le domaine de la réhabilitation et a constitué une équipe avec les compétences nécessaires pour le type d'architecture théâtre. Il s'est entouré d'un ingénieur avec l'entreprise SOGETI, d'un scénographe avec l'entreprise SCENE et d'un acousticien, Rémi Raskin. Les travaux sur les parties non classées concernent toute la partie arrière du théâtre : la cage de scène et le bâtiment des artistes, également, les ailes administratives. Cela consiste en la recréation de la cage de scène et en le réagencement des espaces fonctionnels arrière-scène et administratifs sans oublier la mise aux normes sur l'ensemble de ces espaces.

La mise aux normes du théâtre nécessite des interventions sur les parties classées, la ville fait donc appel à un ACMH en plus du cabinet Boisroux et prévoit un chantier en collaboration. L'appel d'offre à ACMH est lancé en 2008 et c'est Christophe Batard l'ACMH territorialement compétent qui est désigné en 2009. Il s'accompagne également de la même équipe pluridisciplinaire pour une cohérence projet plus globale. Il transmet son APS en 2009 et son APD en 2010. L'intervention de l'ACMH concerne les parties classées du bâtiment à savoir la salle, mais se limite aux seuls équipements techniques et de sécurité. « Le parti de la présente opération consiste pour l'essentiel en la stricte mise aux normes générale du théâtre et en l'intégration des différents réseaux de chauffage et d'électricité existants. »⁹² Cela consistera donc en une révision du réseau électrique, de l'éclairage de la ventilation et de la sécurité incendie. Il faudra également aménager un accueil PMR et intégrer dans la salle tous les équipements scénographiques.

⁹¹ Compte-rendu de conseil municipal du 18 décembre 2006, dans 136W20, archives municipales de Cherbourg.

⁹² Christophe Batard, APD, dans 136W20, archives municipales de Cherbourg.

Ce grand projet de réhabilitation du centre culturel est alors lancé. La collectivité prévoit vu l'ampleur des travaux un programme sur une dizaine d'années. L'ensemble des travaux est divisé en phases (Cf Annexe). La phase théâtre et artothèque est prévue pour 2010-2011. La seconde phase, le reste du centre culturel pour 2012-2014 et enfin la phase trois concernant le café du théâtre pour 2015-2016. L'estimation totale est alors de 11 390 000 euros, celle pour la phase une est de 2,5 millions d'euros. La phase une est elle-même divisée en deux tranches : le théâtre puis l'artothèque et l'aile administrative. Les prévisions pour la phase une sont de dix-huit mois. Le chantier débute en février 2010.

Dix-huit entreprises ont travaillé à ce chantier, la plupart sont des entreprises locales.

Pendant la durée des travaux, l'équipe du Trident a été relogée dans les locaux de l'hôtel de ville, et les représentations prévues au théâtre à l'italienne basculées sur les deux autres scènes appartenant au label. L'antenne de France 3 qui était logée dans le pavillon droit a été déménagée et a obtenu un nouveau local à Cherbourg.

Le projet de réhabilitation du centre culturel a pris place au sein d'une ORU "Entre terre et mer". Peu de temps après la réhabilitation, un grand projet urbain a démarré, le but était d'embellir la ville en la dotant d'espaces de vie tout en favorisant la communication. La place devant le théâtre a aussi été réaménagée (Cf Annexes 54 et 55) dans le but d'harmoniser l'espace urbain et renouveler les espaces de circulation.

La ville a financé les travaux du théâtre grâce aux subventions pour les Monuments Historiques de la part de la DRAC et du Conseil général, à celles liées à l'ORU également. La ville a bénéficié de subventions de la région et de l'état dans le cadre du plan état-région dont le but est de développer la ville, en partie grâce à la culture. La part de subvention la plus importante provient d'un partenariat avec EDF. Ce partenariat a lui

aussi pour objectif de développer le territoire et le rendre attractif grâce à la culture. La part restant à la ville est de 29,8 %⁹³.

C) Intervention sur les parties non protégées

Etant donné que nous n'avons pas trouvé de DOE, cette argumentation se base sur les APD, l'observation, les témoignages, les dossiers de presse et les articles de presse locale, qui ont été fort abondants.

Lydia Thieulent⁹⁴ précise bien que « Ce sont des travaux de remise aux normes de sécurité et d'accessibilité et non de restauration. »⁹⁵, Christophe Batard de même : « Nous n'avons pas procédé à une restauration mais à une mise aux normes. »⁹⁶

Dans les parties non classées, les espaces administratifs ont été rafraîchis et rendus plus fonctionnels. Les réseaux électriques ont été refaits à neuf et conformément aux normes en vigueur dans l'ensemble des espaces concernés. Un système de sécurité et protection incendie ainsi que des éclairages de secours ont été placés au niveau des sorties de secours aménagées de chaque côté de la salle à travers le café et les bureaux.

La cage de scène d'environ 25 mètres de hauteur est entièrement vidée . Les dessous de scène, la scène et les cintres sont supprimés. Cela permet de retrouver les dessous de scène de 7 mètres qui avaient été remblayés à 1,60 mètres lors de la construction du centre culturel. La charpente est révisée pour pouvoir supporter la structure en acier, qui était auparavant en bois, sur toute la hauteur de la cage de scène, ainsi que pour une meilleure isolation phonique.

Le plancher de la scène est remplacé à l'horizontale. Le théâtre est doté d'une scène ultra moderne modulable et démontable faite de trappes de 120 par 100 centimètres (Cf

⁹³ Dossier de presse du 20 janvier 2012, document transmis par Mme Trowski.

⁹⁴ Adjointe à la culture de 2008 à 2014.

⁹⁵ « Dernière ligne droite pour les travaux du théâtre », *La Presse de la Manche*, 5 mai 2011.

⁹⁶ GUILLOUX Nicolas, « Cherbourg, Renaissance du théâtre à l'italienne », *Le Moniteur*, 27 janvier 2012.

Annexe 56). Elle repose sur une structure à potelets tubulaires⁹⁷, la « forêt », de 4,88 mètres de hauteur dont la trame reprend le même module (Cf Annexe 57). En dessous est créé une fosse technique.

La superstructure de scène est un double gril⁹⁸ (Cf Annexe 57) accompagnée de tous les équipements porteurs, les moufles, organisées par niveaux. Deux niveaux de passerelles accolés aux murs latéraux de chaque côté sont ajoutées pour accéder aux moufles.

Pour compléter les installations sur scène, le système déluge incendie est mis aux normes, de même que le système de désenfumage. Enfin, des panneaux rayonnants servent de système de chauffage pour la scène.

Le bâtiment des artistes est également entièrement vidé. Des dalles de béton sont coulées sur six étages pour recréer des planchers. Dix loges sont aménagées en tout, sept personnelles de 8 m² avec chacune avec une salle de bain individuelle, une plus vaste de 15 m², et deux loges de changement rapide⁹⁹ en arrière scène, au niveau trois. Egalement en arrière-scène se trouvent désormais un ascenseur pour les décors et un magasin de décors (Cf Annexe 56). Par ailleurs, le chauffage, les canalisations, les sanitaires ont été refaits pour le confort.

Le dernier ajout dans les parties non classées est une entrée réservée aux PMR rue Collard, avec deux ascenseurs desservant tous les étages.

⁹⁷ Organisé sur un réseau au sol, elle comporte des poutres verticales creuses recevant elles des traverses supportant le plancher. Tout est facilement démontable ce qui permet la modulation du plancher de scène et l'ouverture de trappes.

⁹⁸ Un gril de marche et un gril de charge superposés, ici séparés de 1,80 mètres.

⁹⁹ Pour les changements de costume pendant les représentations.

D) Intervention sur les parties classées

Comme pour le sous-chapitre précédent, nous nous appuyons sur les mêmes sources, n'ayant pas de DOE. Pour tout ce sous-chapitre, se référer aux annexes 58 à 63.

Les travaux sur les parties classées concernent eux-aussi une mise aux normes générale orientée sur quatre points¹⁰⁰ : l'installation d'un système de désenfumage, la refonte des réseaux d'électricité et de chauffage, l'accessibilité aux PMR et un travail d'intégration des réseaux à l'édifice.

Les dispositifs visibles de chauffage et ventilation réalisés avant le classement (Cf Annexe 43) ont été cachés. Ils ont été intégrés dans les sols des loges à chaque niveau. Il a d'ailleurs fallu nettoyer sous les planchers des loges, ce qui n'était pas prévu car la poussière s'y était accumulé. Dans le vestibule et le foyer est envisagé un encastrement des ventilo-convecteurs existants dans les menuiseries et les maçonneries.

Quatre trappes de désenfumage sont ouvertes dans le plafond du poulailler. Elles sont reliés aux conduits et aux machineries du système de désenfumage placés dans les combles. En outre, les combles au dessus de la salle et du foyer ont été dépollués¹⁰¹ puis leur plancher isolés.

L'accueil PMR est amélioré. A chaque niveau les sanitaires sont réaménagés pour l'accueil PMR. Au rez-de-chaussée, une plateforme pouvant accueillir quatre places PMR¹⁰² est aménagée à gauche au devant de la scène. Un refuge est créé à proximité dans la galerie. Le premier balcon comporte six places adaptées aux PMR, elles sont placées dans les loges (une par loge) en face de la scène, pour lesquelles il a fallu élargir les portes. Le foyer est considéré pour ce niveau comme refuge en cas d'incendie. Quatre places PMR sont situées sur le deuxième balcon : deux dans des loges du côté droit et deux sur une plateforme du même côté. Le refuge PMR est également de ce côté dans la galerie.

¹⁰⁰ GUILLOUX Nicolas, "Cherbourg, Renaissance du théâtre à l'italienne", *Le Moniteur*, 27 janvier 2012.

¹⁰¹ Traces d'amiante et de plomb.

¹⁰² Six places PMR étaient prévues à cet endroit. Cela a été modifié sur demande de l'ACMH avec accord de la ville et de la DRAC car la plateforme aurait été trop imposante.

La régie précédente était placée au poulailler, elle a été détruite pour installer une plateforme pour accrocher les projecteurs. La nouvelle régie à la pointe de la technologie est disposée dans les deux loges centrales du premier balcon qui ont été regroupées. La suppression de la cage de scène en bois avait pour risque d'altérer la qualité du son. Un système numérique de multidiffusion très performant et encore très rare a été adopté pour uniformiser le son. Un dispositif d'une quarantaine d'enceintes est discrètement intégré à la salle, permettant une qualité acoustique identique à tout endroit de la salle.

Une prestation complémentaire imprévue s'est ajoutée à ces travaux en 2011 et a donc retardé la fin du chantier. L'escalier monumental s'affaissait, voire risquait de s'effondrer. On le croyait en pierre mais la dépose a révélé une structure en bois recouverte de plâtre et de pierre qu'il a fallu renforcer.

Avant réouverture, une signalétique PMR et du mobilier d'accueil dans le vestibule approuvés par la DRAC ont été placés par l'équipe du Trident.

II Suppression de la scène d'origine, perte patrimoniale ?

Ce sous-chapitre questionne l'impact des modifications apportées au théâtre décrites ci-dessus, plus particulièrement la suppression de la scène d'origine. Nous allons tenter d'établir dans quelle mesure cela est une perte pour l'intégrité du théâtre en tant que bâtiment patrimonial dont l'authenticité avait dans l'ensemble été préservée depuis sa création. Il est également question de comprendre l'évolution de ce patrimoine et les nécessités de la moderniser. En regard au théâtre de Cherbourg, une sélection de théâtres anciens ayant aussi subi des transformations nous permettra d'élargir la compréhension des choix effectués à Cherbourg.

A) La scène d'origine

Historiquement, ce qui fait un théâtre “à l’italienne” est sa scène à l’italienne, c’est à dire sa capacité à faire sortir de terre les décors de spectacle. La nuance entre théâtres anciens et théâtres à l’italienne est relevée par Marcel Freydefont¹⁰³. La scène est donc partie intégrante de ce type d’architecture.

L’authenticité du théâtre a été remarquée pendant la procédure de protection. Comme nous l’avons déjà évoqué, la protection des théâtres anciens est très aléatoire et souvent partielle, ce qui peut poser des problème pour conserver un patrimoine dans son intégrité. Hors la scène et sa machinerie ici d’origine et très peu modifiée, de même que les décors de scène lorsqu’ils sont conservés font partie de l’identité d’un édifice dédié au spectacle et n’ont pourtant pas été intégrés dans le classement, ce qui a permis leur suppression.

D’autant plus que l’authenticité est depuis l’invention du système patrimonial un critère fondamental et prédominant dans ce domaine. Le patrimoine est un outil identitaire, il sert à comprendre et se souvenir d’où nous venons¹⁰⁴. En Europe, l’authenticité est perçue comme la persistance de ce patrimoine dans le temps. La notion d’héritage et d’histoire y est très forte. Comment alors faire persister et transmettre un patrimoine si on en détruit des parties intentionnellement ?

Les scènes ont aussi une existence dans la mémoire, du point de vue de ses traditions de construction et d’utilisation. C’était le plus souvent les marins, et ce fut le cas à Cherbourg, qui s’occupaient des cordages, des poulies et des manoeuvres car habitués à ces équipements.

¹⁰³ “Restauration des théâtres à l’italienne”, *Monumental : revue scientifique et technique*, n°9, 1995.

¹⁰⁴ MORISSET Lucie, *Des régimes d’authenticité, Essai sur la mémoire patrimoniale*, 2009.

Sur les 170 théâtres anciens existants en France, dont un peu moins d'un centaine sont en ordre de fonctionnement ¹⁰⁵, celui de Cherbourg était un des derniers à posséder encore sa scène d'origine. La destruction de sa scène entraîne la suppression d'un témoin, d'une des dernières scènes construites à cette époque. De plus, sur la plupart des plans de construction, "Côté scène, les projets des architectes sont peu explicites."¹⁰⁶. Aussi, alors que la construction de théâtres a été beaucoup théorisée au 19^{ème} siècle sous l'impulsion de Charles Garnier, celle de la scène est passée sous silence.

La scène d'origine du théâtre de Cherbourg est aujourd'hui connaissable grâce au plan (assez sommaire) de Charles de Lalande (Cf Annexe 19), à des photographies des années 1950 (Cf Annexes 64 et 65) et de l'inventaire achevé en 2011 ainsi qu'à une fiche technique réalisée en 1979¹⁰⁷ donnant toutes les dimensions. Le volume de la cage de scène d'aujourd'hui n'est pas différent, il est resté à environ 22 mètres au total. Il occupe un quart de la totalité du théâtre comme fréquemment à la fin du 19^{ème} siècle, contre un tiers avant cela. La scène était montée sur un système traditionnel de rues en dessous de scène. Sa largeur totale était de 17,55 mètres avec des coulisses de 4,5 mètres. Son ouverture sur la salle était donc de 8 mètres et 12 mètres de profondeur et elle comportait une pente de 4%, également une tradition de l'architecture de scène. Le système superstructurel n'est pas très explicite, nous savons qu'il contenait une trentaine de perches et une passerelle 8 mètres au dessus de la scène, au niveau des premiers éléments porteurs, 6 mètres en dessous du gril.

Quelques pièces de bois témoins ont été conservées par l'inventaire de Basse-Normandie, et d'autres sont restées sur place et sont encore actionnées à la main par les cintriers. Tout le reste a disparu.

¹⁰⁵ BAVELIER Ariane, "La Renaissance des théâtres rouges et or", *Le Figaro.fr*, 2013.

¹⁰⁶ CUSSINET Marie-France, *Le théâtre en province (1870-1914)*, 1995, p.156.

¹⁰⁷ Dans NC26(1), réserve normande, bibliothèque municipale Jacques Prévert de Cherbourg .

B) Moderniser pour utiliser

En France, de plus en plus de salles de spectacle anciennes sont restaurées. Cette vague de restaurations coïncide avec la vision renouvelée du public sur l'opéra et ces salles.

Dans les années 1950, l'opéra et les salles historiques sont mourants. Aujourd'hui, la situation s'est retournée. L'opéra est d'abord un divertissement noble qui subit au 19^{ème} siècle une mutation : il s'embourgeoise, ce qui contribuera à sa chute pour sa connotation péjorative et car désormais, on produit et on consomme de l'opéra. Suite à la Seconde Guerre Mondiale, l'opéra ne trouve plus de public. Pour les lieux de représentation, ils sont également progressivement abandonnés car la technique y est défailante, la visibilité réduite, le plateau étroit et le confort moyen¹⁰⁸. De plus, de nouvelles salles modernes sont construites. C'est vers 1975 que des metteurs en scène de théâtre vont s'appuyer sur la mise en scène et non plus que sur le chant pour faire revivre le genre¹⁰⁹. On commence alors rénover les lieux anciens dont le décor convient parfaitement, et dont l'acoustique est excellente.

Cependant, « Le théâtre évolue sans cesse, et une salle doit tous les vingt ou trente ans recevoir les perfectionnements du moment »¹¹⁰. Aujourd'hui les salles de spectacle diversifient leur répertoire et les théâtres restaurés doivent pouvoir servir à l'accueil de créations contemporaines et être polyvalentes. La conception du théâtre vivant a évolué depuis le 19^{ème} siècle, et le théâtre accueille des représentations de plus en plus techniques.

Alors où se placer concernant la conservation de ce patrimoine ? Maria Gravari-Barbas explique que la pérennité d'un patrimoine passe aussi par son adaptation :

¹⁰⁸ BAVELIER Ariane, «La Renaissance des théâtres rouges et or», *Le Figaro.fr*, 2013.

¹⁰⁹ WASSELIN Christian, «L'opéra ou les délices de la restauration», *Le débat*, n°119, 2002.

¹¹⁰ FABRE Xavier, *Le théâtre sans fin*, 2013.

« Le patrimoine doit aujourd'hui relever un double défi, en apparence contradictoire.

D'une part les éléments patrimoniaux sont, par définition, des héritages qu'un groupe d'humains cherche à transmettre aux générations futures, en s'assignant comme objectif de ne pas trahir ou subvertir leur sens ; des lieux, bâtiments, objets, qu'on tâche de mettre hors de portée du temps [...].

D'autre part, la survie du patrimoine [...] dépend pour beaucoup de son intégration dans la société actuelle. Le meilleur moyen pour protéger le patrimoine c'est de l'occuper, de lui attribuer une fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle, bref, de l'*habiter*. »

111

Et,

« Si donc la "réaffectation" du patrimoine est essentielle pour la survie du patrimoine [...], peu d'éléments patrimoniaux sont en mesure d'abriter aujourd'hui la même fonction que celle pour laquelle ils ont été construits ou aménagés à l'origine et , même si tel est le cas, il est rare que ceci puisse se produire dans les conditions d'occupation originelles. »¹¹²

Il faut adapter les espaces patrimoniaux aux conditions d'utilisation actuelles. Elle ajoute que les monuments ont toujours dû s'adapter à la société contemporaine et que le patrimoine couvre des espaces de plus en plus vastes et objets de plus en plus diversifiés. Habiter ces lieux est donc une question primordiale, cela permet de dynamiser l'espace géographique. La nature patrimoniale des bâtiments exige en revanche que ces mutations se fassent avec respect du vécu, de la mémoire des lieux et du contexte.

¹¹¹ GRAVARI-BARBAS Maria (dir), *Habiter le patrimoine, enjeux-approches-vécu*, 2005, p.11.

¹¹² *ibidem*, p.12.

Plus particulièrement à propos des salles de théâtre, Marcel Freydefont s'interroge lui aussi, il semble pencher également pour l'adaptation des salles sans les dénaturer pour pouvoir continuer de les utiliser plutôt que de les figer :

« Qu'est-il plus opportun de faire? Conserver et préserver un bâtiment dans son usage et sa présence monumentale urbaine en restructurant ses espaces internes dans le respect des principes d'une architecture théâtrale et dans la prise en compte des évolutions, ou restaurer à l'identique une salle et une scène sans assurer plus avant de la bonne destination théâtrale de cette restauration et sans que l'on soit certain de sa qualité historique ? »¹¹³

Au théâtre de Cherbourg, nous avons vu que les normes de sécurité n'étaient plus du tout actuelles et que la modernisation était nécessaire, en particulier pour les professionnels y travaillant. En 2005 déjà, un document réalisé par Angelo Piccininno¹¹⁴, directeur technique du Trident, relevait les difficultés et dysfonctionnements au théâtre. En 2008, c'est une artiste, Stéphanie Mugnier, ayant fait une représentation sur cette scène qui s'adresse directement au maire de Cherbourg : «J'estime de mon devoir de citoyenne de tirer la sonnette d'alarme avant qu'un drame n'éclate et pour les personnes et pour ce lieu magnifique»¹¹⁵. La refonte de la cage de scène était une condition nécessaire pour continuer à utiliser cette salle, autant pour le public que pour les professionnels, particulièrement pour répondre au statut de scène nationale. D'autant que la cage de scène avait déjà été endommagée pendant la construction du centre culturel, elle avait perdu sa fonction de scène «à l'italienne» car comblée. Les travaux ont permis de lui redonner sa fonction première. Le théâtre de Cherbourg est désormais « un outil du XXIème siècle dans un bâtiment du XIXème siècle »¹¹⁶. En plus de mettre le théâtre en conformité au niveau de la sécurité et de l'accueil PMR, cela facilite le travail des équipes techniques et

¹¹³ «Restauration des théâtres à l'italienne», *Monumental : revue scientifique et technique*, n°9, 1995, p.18.

¹¹⁴ Dans 136W13, Archives municipales de Cherbourg.

¹¹⁵ Dans 136W13, Archives municipales de Cherbourg.

¹¹⁶ Mona Guichard, ancienne directrice du Trident dans «Un théâtre à l'italienne rénové et fonctionnel», Ouest-France, 21 janvier 2012.

« les troupes de théâtre travailleront désormais avec le confort d'un théâtre moderne.»¹¹⁷

Quant à la perte patrimoniale, Catherine Gentile¹¹⁸ n'a sur ce point aucun regret, « le patrimoine doit se moderniser, il faut passer à autre chose »¹¹⁹.

C) Restauration et réhabilitations de théâtres anciens, quelques exemples

Ici, nous souhaitons confronter aux interventions réalisées au théâtre de Cherbourg à d'autres modernisations de théâtres anciens pour essayer de définir quel parti adopter lorsque l'utilisation d'un bâtiment à caractère patrimonial, ici un théâtre, est en jeu. Globalement les avis s'accordent à dire qu'il y a deux écoles :

« Concernant la rénovation de théâtres existants, la problématique posée diffère de celle du neuf et s'appuie surtout sur une remise aux normes obligatoire des locaux. Deux cas de figure se présentent : la restauration fidèle du bâtiment ou sa restructuration globale en profondeur. »¹²⁰

Pour ce qui est des restructurations globales, l'un des exemples le plus marquant est l'Opéra National de Lyon, qui était à l'origine un théâtre à l'italienne, par Jean Nouvel entre 1989 et 1993. Il avait été entièrement reconstruit en 1831 sur un modèle classique après avoir souffert d'un incendie. Dans les années 1980 les problèmes de vétusté s'accumulent. Le maire Michel Noir voulait créer un opéra en conservant les murs du théâtre tout en palliant aux problèmes de sécurité et en doublant la surface. C'est la proposition de Jean Nouvel, qui n'a gardé que la façade classée Monument Historique et le foyer qui gagne le concours. Il ajoute en outre une verrière semi-circulaire au dessus du bâtiment et aménage le sous-sol en cinq niveaux. Le hall d'entrée est très moderne, très foncée, de même que la salle. Toutefois, comme cela était demandé, l'architecte a respecté

¹¹⁷ Michel Louiset, ancien maire adjoint dans « Dernière ligne droite pour les travaux du théâtre », *La Presse de la Manche*, 5 mai 2011.

¹¹⁸ Adjointe au maire à la culture.

¹¹⁹ Entretien du 8 février 2018.

¹²⁰ « Théâtres - des espaces évolutifs soumis à la réglementation européenne », *Les Cahiers techniques du bâtiment*, n°307, 2011, p.63.

l'esprit du théâtre à l'italienne. Les escalators font office d'escaliers monumentaux et la salle respecte le plan avec parterre et balcons.

Le façadisme s'observe aussi au théâtre de la Ville à Paris¹²¹, construit en 1874. Valentin Fabre et Jean Perrottet en 1968 n'en ont conservé que la façade et les toitures (qui seront classées en 1990), et ont restructuré complètement le bâtiment, sans respecter la trame d'origine cette fois. Un dernier exemple est la Gaité lyrique¹²² à Paris, construit en 1808. En 2011, seuls les façades, le foyer et le vestibule ont été conservés par Manuelle Gautrand, pour respecter les parties historiques. Malgré une inscription complète en 1984, l'édifice est reconverti en un centre culturel très moderne consacré aux arts numériques et aux musiques actuelles.

Dans les théâtres où le souhait de restituer fidèlement le bâtiment tout en le modernisant, nous retrouvons souvent les mêmes constantes, qui sont aussi présentes à Cherbourg.

« Quant à la restauration à l'identique des théâtres, elle doit aussi respecter les normes de sécurité, en termes de protection incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. »¹²³

La plupart invoquent cette raison de modernisation essentielle pour s'adapter aux exigences contemporaines de la mise en scène. La mise aux normes suit car obligatoire si travaux et nécessaire à la sécurité des professionnels et du public.

Le théâtre de Tours (19^{ème} siècle) a subi en 2006 une mise en conformité et une rénovation de la cage de scène qui était d'origine, en bois, obsolète et inadapté à la mise en scène qui a été supprimée. On retrouve, en plus de l'actualisation de la cage de scène quasi-systématique, des ajouts technologiques ou pratiques tels qu'une nouvelle régie

¹²¹ A l'origine, nommé théâtre lyrique-dramatique.

¹²² Anciennement théâtre de la Gaité.

¹²³ "Théâtres - des espaces évolutifs soumis à la réglementation européenne", *Les Cahiers techniques du bâtiment*, n°307, 2011, p.64.

accompagnée d'un système acoustique révisé comme au grand théâtre de Reims en 2001 ou des stockages pour les décors. Par ailleurs, les équipes comportent souvent les mêmes entreprises, Scène a travaillé au chantier de l'Odéon (2006) et Rémi Rasquin à l'Odéon et à Reims. Fréquemment, le chantier de la scénographie s'accompagne de la réorganisation des loges et de l'amélioration du confort du public, comme à l'opéra de Rennes entre 1997 et 1999. Quelquefois, des restaurations de décor sont couplées avec la rénovation. L'opéra de Rennes a fait nettoyer sa coupole, de même pour le théâtre de Reims, les décors de la salle de l'Odéon ont été restaurés.

Le chantier du théâtre de Cherbourg répond donc à des préoccupations globales que l'on retrouve dans la plupart des chantiers de rénovation fidèle des théâtres. Il s'ancre dans une dynamique cohérente et commune, qui tend à faire des théâtres anciens des outils modernes tout en respectant leur physionomie. Cependant, comme le dit Marcel Freydefont, « Il n'y a pas de vérité définitive et universelle. Chaque cas appelle sa solution. »¹²⁴. Certains théâtres sont entièrement repensés quelquefois au détriment de leur qualité architecturale d'origine. Cela suscite de nombreux débats qui ne sont pas clos.

¹²⁴ «Restauration des théâtres à l'italienne», *Monumental : revue scientifique et technique*, n°9, 1995, p.19.

Conclusion

Nous avons donc vu que l'histoire du théâtre de Cherbourg fut mouvementée et riche, à l'instar de son décor. Cet édifice est l'un des symboles de la ville. Il est un des repères de l'histoire de Cherbourg, il ponctue le développement de l'espace urbain qui s'est effectué au 19^{ème} siècle sous la coupe impériale. Dans ce contexte prospère, la construction d'un théâtre municipal qui avait été attendue depuis si longtemps était une évidence pour une ville de cette ampleur. Les tentatives furent nombreuses et finalement infructueuses, car temporaires. En dépit des détracteurs qui criaient à la dépense trop importante, le résultat fut grandiose et à la hauteur du crédit apporté à la ville. Le théâtre embellit l'espace et met en valeur ses visiteurs. Il est lui même mis en valeur par la place accueillant sa façade.

Le choix d'un architecte parisien dont les compétences en matière d'architecture du spectacle étaient déjà établies fut judicieux. Il proposa une situation originale et plaça son théâtre au centre de la halle dont il se servit pour élever les murs. Les références parisiennes de Charles de Lalande et des artistes apportent du crédit à l'ouvrage. Les décors que ce soit sur la façade écran ingénieuse ou dans les espaces intérieurs ont grâce à l'aide du Ministère des Beaux-Arts gagné en raffinement et en richesse.

Cette salle à l'italienne correspond aux normes en vigueur de l'architecture du spectacle. Les espaces d'accueil démesurés et démesurément ornés ou bien cette forme de salle si particulière proviennent d'une évolution du type architectural sur plus de deux siècles qui atteint son apogée au 19^{ème} siècle. Il est considéré que l'Opéra Garnier est l'achèvement du modèle, et que tous les théâtres anciens construits à posteriori sont des dérivés. Cependant, les architectes ne font pas que copier le modèle, ils l'adaptent, aux dimensions de la parcelle, aux murs d'une halle, au budget aussi, au goût du commanditaire pourquoi pas. Bientôt, Marie-France Cussinnet l'a démontré, le modèle ne sera plus uniquement le Palais Garnier. Le théâtre de Cherbourg se trouve juste à la limite chronologique de l'émancipation du modèle parisien. Les architectes vont désormais s'inspirer des réalisations remarquables de leurs pairs en province.

Le théâtre de Cherbourg a été très peu modifié, cette authenticité lui donne une valeur patrimoniale intéressante. Cela a par ailleurs servi les intérêts de la ville quand a été demandée une protection au titre des Monuments Historiques. Son époque de construction et sa fonction l'ont au contraire plutôt desservi. Les années 1980 n'étaient pas encore réceptives au patrimoine du 19^{ème} siècle, qui pourtant est partie essentielle de l'architecture cherbourgeoise. Ce dernier argument parmi d'autres lui permit d'obtenir un classement.

Le classement lui, a peut-être permis d'éviter une refonte totale de ses intérieurs sous couvert de modernisation, bien que ce ne soit probablement le souhait des élus. La refonte s'est faite autour du théâtre. Un centre culturel a pris la place des halles vacantes tout autour du théâtre pour en faire un peu plus tard un pôle central de la culture dans la ville. Couplé avec le label scène nationale, la diffusion culturelle à travers le théâtre est assurée. La ville de Cherbourg a fait le choix de promouvoir son patrimoine théâtre par le biais de la culture vivante.

Aussi, ne pas supprimer l'intégralité des objets et espaces remarquables de l'édifice n'a pas empêché de revoir les équipements techniques et les normes de sécurité. Dans une dynamique de réactualisation des théâtres anciens, le théâtre de Cherbourg a vu entre autres sa cage de scène refaite à neuf. Elle est privée d'un témoin architectural, mais obsolète, gagnant à la place une structure non authentique, mais performante.

La solution miracle n'existe pas, et la perte de la scène d'origine dommageable, mais cela s'est fait avec respect pour l'histoire du lieu et une adaptation de l'espace de jeu aux activités actuelles et aux mises en scènes contemporaines était devenue nécessaire. Marcel Freydefont¹²⁵ le souligne bien, un théâtre est à la fois un bâtiment et une fonction. Et si l'on veut conserver le bâtiment, il faut qu'il puisse continuer à exercer sa fonction en l'adaptant à la société. C'est une question de choix et l'important est de trouver un équilibre.

La mise en valeur du théâtre en tant que lieu de production culturelle est acquise. La mise en valeur en tant que monument a demandé plus de temps. Les travaux sur la cage

¹²⁵ "Restauration des théâtres à l'italienne", *Monumental : revue scientifique et technique*, n°9, 1995, p.19.

de scène ont entraîné un projet plus global de restauration de tout l'édifice. Ce dernier ne souffre pas de trop sévères dégradations mais l'usure et les intempéries l'abîment en permanence depuis sa construction. Jusqu'alors la nécessité de réveiller ces intérieurs ternis et de stabiliser une façade sujette aux altérations avait déjà été notifiée mais les restaurations n'avaient pas eu lieu. Enfin, des travaux de restauration de la façade par Christophe Batard débutent cet été 2018. Un programme de mise en lumière est prévu par la suite, la prochaine tranche de travaux concernera les intérieurs.

Aussi, un événement de valorisation du théâtre de Cherbourg se tiendra très prochainement. Une exposition « Le Théâtre d'or : histoire du théâtre à l'italienne de Cherbourg » sera mise en place au sein du centre culturel, au musée Thomas Henry du 30 juin au 28 octobre 2018. A l'aide de documents puisés dans les archives municipales et dans les fonds anciens de la bibliothèque, l'exposition se donne pour but de retracer l'histoire du théâtre et de sa création, son contexte. Ce sera l'occasion également d'aborder son architecture et d'expliquer les modifications apportées à la cage de scène. À travers un parcours chronologique et thématique, les visiteurs pourront découvrir à la fois l'aspect monument et à la fois l'aspect fonction du théâtre du théâtre de Cherbourg.

Bibliographie

Contexte artistique et architectural

BEZANÇON Xavier, DEVILLEBICHOT Daniel, *Histoire de la construction moderne et contemporaine en France*, Paris, Eyrolles, 2014.

COGEVAL Guy (dir.), *Spectaculaire Second Empire*, Catalogue de l'exposition tenue au Musée d'Orsay, Paris, du 27 septembre 2016 au 16 janvier 2017, Paris, Musée d'Orsay, 2016.

DAGEN Philippe (dir), HAMON Françoise (dir), *Époque contemporaine XIXème-XXème siècles*, Paris, Flammarion, 1995, rééd 2011, "Histoire de l'art".

LEMERLE THOMINE-BERRADA Frédéric (dir.), *Le XIXe siècle et l'Architecture de la Renaissance*, actes du colloque international tenu à Tours et Blois du 30 mai au 1er juin 2007, Paris, Picard, 2010.

LOYER François, *De la Révolution à nos jours, Histoire de l'architecture française*, tome 3, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites/Editions du patrimoine, 1999.

LOYER François, *Le siècle de l'industrie*, Paris, Flammarion, 1983.

PINGEOT Anne, "Atlantes et Cariatides", *Monuments historiques*, n°102, 1979, p.61-65.

L'architecture du théâtre

ANDIA (de) Béatrice, RIDEAU Géraldine, *Paris et ses théâtres, architecture et décor*, Paris, Action artistique ville de Paris, 1998, "Paris et son patrimoine".

ASSOCIATION DES THÉÂTRES À L'ITALIENNE, *Théâtres en ville, théâtres en vie*, France, ATI, 2000.

BANU Georges, *Le rouge et or : une poétique du théâtre à l'italienne*, Paris, Flammarion, 1989.

BLABET Denis, *Esthétique générale du décor de théâtre de 1870 à 1914*, Paris, CNRS, 1965, "Le Chœur des muses".

CNRS, *Victor Louis et le théâtre : scénographie, mise en scène et architecture théâtrale aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*, Paris, CNRS, 1982.

CUSSINET Marie-France, *Le théâtre en province (1870-1914)*, thèse de doctorat en Art et archéologie sous la direction de BOUILLON Jean-Paul, Université Clermont-Ferrand 2, 1995, 4 vol.

FORSYTH Michaël, *Architecture et musique : l'architecte, le musicien et l'auditeur du 17^{ème} siècle à nos jours*, Bruxelles, Mardaga, 1987.

GAUTIER Pierre, *Traité de scénotechnique, machineries et équipements de la salle de spectacle*, Paris, Eyrolles, 2012.

GUADET Julien, *Eléments et théorie de l'architecture : les éléments de la composition dans les édifices d'usage public*, Paris, Librairie de la construction moderne, 1900.

HEMMINGS Frederic, *Theater and state in France (1760-1905)*, Angleterre, Presses universitaires de Cambridge, 1994.

HUBERT Marie-Claude, *Histoire de la scène occidentale de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Colin, 1952.

Monuments historiques, n°175 "Musique et architecture", juillet-août 1991.

PECQUEUR Antoine, *Les espaces de la musique, architecture des salles de concert et des opéras*, Marseille, Parenthèses, 2016.

POUGNAUD Pierre, *Théâtres : 4 siècles d'architectures et d'histoire*, Paris, éditions du Moniteur, 1980.

YON Jean-Claude, *Théâtres parisiens : un patrimoine du XIX^e siècle*, France, Citadelle et Mazenod, 2013.

Cherbourg au 19^{ème} siècle

BESNIER Anne, *Cherbourg, des bains de mer à la natation sportive*, Maupertus-sur-Mer, Isoète, 2007.

DRAC de Basse-Normandie, *Monuments historiques du XIX^{ème} siècle en Normandie*, tome 2, Caen, In Quarto, 2015.

GODEFROY Jean-Pierre (dir), *A la découverte de Cherbourg, guide historique et touristique sur la ville de Cherbourg, la Hague et le Val de Saire*, Tourlaville, Lecaux, 1996.

LEFEVRE Raymond, *Histoire anecdotique de Cherbourg*, Cherbourg, La dépêche, 1973.

LEJEUNE Jean, *Documents historiques sur le vieux Cherbourg*, Cherbourg, La dépêche, 1981.

LETOURNEUR Guy, *Cherbourg... Histoire d'une ville et de son peuple*, Cherbourg, Pierre Boulland/La dépêche, 1985.

LETOURNEUR Guy, *Cherbourg et son histoire*, tome 2, Cherbourg, Pierre Boulland/La dépêche, 1985.

Le théâtre de Cherbourg

ALLAVENA Stéphane, HIRARD Barbara, REGION BASSE-NORMANDIE, *Cherbourg Octeville, le théâtre à l'italienne*, Chirat, Lieux-dits, 2011, (Parcours du patrimoine).

BENITSY Guy, *Théâtre de Cherbourg*, Tourlaville, imprimerie Lecaux, 1991.

BONAMI Jean-Paul, *Memoire du théâtre de Cherbourg, ombres et lumières, deux siècles d'histoire*, s.l., auto-édition, 2011.

CENTORAME Bruno, "Un projet inédit de théâtre à Cherbourg", *La presse de la manche*, 24 janvier 1988, p.11.

CENTORAME Bruno, "Un projet inédit de théâtre à Cherbourg", *La presse de la manche*, 31 janvier 1988, p.11.

GRINBAUM Blanche, "Clairin à Cherbourg", *Revue du Louvre*, n°415, juin 1986, p.322-326.

GRINBAUM Blanche, "Le théâtre municipal de Cherbourg", *Société archéologique et historique de la Manche*, juin 1985, p.51-52.

GRINBAUM Blanche, "Notice historique sur Georges Clairin et bibliographie", *Société archéologique et historique de la Manche*, n°15, juin 1985, p.322-326.

GUILLOUX Nicolas, “Cherbourg, Renaissance du théâtre à l’italienne”, *Le Moniteur*, n°5644, 27 janvier 2012, p.81.

TRUFFER Raymond, “Les théâtres de Cherbourg”, *Bulletin Municipal*, Cherbourg, avril 1979, p.21-26.

Patrimoine

ANDRIEUX Jean-Yves, CHEVALLIER Fabienne, *Le patrimoine monumental, Sources, objets et représentations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

ASSOCIATION DES THÉÂTRES À L’ITALIENNE, *Classer ou inscrire un théâtre, quelle importance, quel intérêt ?*, France, ATI, 2008.

AUDRERIE Dominique (dir), PRIEUR Michel (dir), *Les Monuments Historiques, un nouvel enjeu ?*, Paris, L’Harmattan, 2004.

BOITO Camillo, *Conserver ou restaurer*, Saint-Front-sur-Nizonne, L’encyclopédie des nuisances, 1893, réédition 2013.

BRANDI Cesare, *Théorie de la restauration*, Paris, Éditions du monum patrimoine, 2001.

CHOAY Françoise, *L’allégorie du patrimoine*, 5^{ème} éd. rev., Paris, éditions du Seuil, 1992, “la couleur des idées”.

CHOAY Françoise, *Le patrimoine en question : anthologie pour un combat*, Paris, Seuil, 2009, “La couleur des idées”.

GRAVARI-BARBAS Maria (dir), *Habiter le patrimoine, enjeux-approches-vécu*, France, Presses universitaires de Rennes, 2005, “Géographie sociale”.

MORISSET Lucie, *Des régimes d’authenticité, Essai sur la mémoire patrimoniale*, France, Presses universitaires de Rennes, 2009, “Art et société”.

NORA Pierre (dir), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984.

SIMON Philippe (dir), *Architectures transformées, réhabilitations et reconversions à Paris*, Paris, Pavillon de l’Arsenal, 1977.

Restauration de théâtres

ASSOCIATION DES THÉÂTRES À L'ITALIENNE, *Rénover un théâtre, un enjeu majeur pour l'architecture des lieux du spectacle du 21^{ème} siècle*, France, ATI, 2008.

CHOLLET Jean, "Grand théâtre de Reims : une renaissance à l'italienne", *Actualité de la scénographie*, n°115, février 2001, p.14-21.

CHOLLET Jean, "L'Odéon réhabilité", *Actualité de la scénographie*, n°146, avril 2006, p.10-20.

CHOLLET Jean, "Théâtre du Châtelet", *Actualité de la scénographie*, n°104, novembre 1999 p.26-28.

DARGENT Georgette (dir), BLANCHET Louis, LAPLACE Roselyne, " Le théâtre des Célestins de Lyon à la fin du XIX^e", *Monuments historiques*, n°4, 1978.

DEGIOANNI Jacques-Franck, "Lever de rideau sur deux théâtres rénovés", *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n°5055, 13 octobre 2000, p.112-113.

FABRE Xavier, *Le théâtre sans fin*, Actes Sud Beaux Arts, France, 2013.

"Le théâtre Graslin à Nantes, rénové : une salle au service de la scène", *Actualité de la scénographie*, n°134, mars-avril 2004, p.20-29.

LEQUATTRE Jacques, "La rénovation de la cage de scène du Grand Théâtre de Tours", *Actualité de la scénographie*, n°152, mars 2007, p.36-40.

MECKEL Nicolas, "Rénovation de l'Opéra de Rennes", *Actualité de la scénographie*, n°98, mars 1999, p.10-15.

"Mise aux normes et restauration à l'ancienne du théâtre de Colmar", *Les Cahiers techniques du bâtiment*, n°225, mai 2002, p.16-20.

"Restauration des théâtres à l'italienne", *Monumental : revue scientifique et technique*, n°9, septembre 1995, p.6-63.

"Théâtres - des espaces évolutifs soumis à la réglementation européenne", *Les Cahiers techniques du bâtiment*, n°307, juin-juillet 2011, p.56-77.

WASSELIN Christian, "L'opéra ou les délices de la restauration", *Le débat*, n°119, 2002, p.172-183.

Ressources numériques

ALLAVENA Stéphane, “Regards sur la ville : trois ans d’inventaire du patrimoine à Cherbourg-Octeville” [pdf], Journal de l’exposition du 4 novembre 2010 au 31 décembre 2010 à Cherbourg-Octeville, L’inventaire Basse-Normandie, URL : <http://docplayer.fr/26650304-Regards-sur-la-ville-trois-ans-d-inventaire-du-patrimoine-a-cherbourg-octeville-journal-de-l-exposition.html>

BAVELIER Ariane, “La Renaissance des théâtres rouges et or”, *Le Figaro.fr* [site internet], 27/12/2013 [consulté le 12/12/2017], URL : <http://www.lefigaro.fr/theatre/2013/12/27/03003-20131227ARTFIG00367-la-renaissance-des-theatres-rouge-et-or.php>

CARRERE-SAUCEDE Christine, “Bibliographie du théâtre en province au XIX siècle [pdf], Publications numériques du CÉRÉdI, 25/05/2016, URL : http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/IMG/pdf/classement_geographique_2016_.pdf

“Cherbourg-en-Cotentin en bref” [pdf], Cherbourg-en-Cotentin, 2016, URL : http://www.cherbourgtourisme.com/files/ot-cherbourg/files/fichiers/presse/cp-cherbourg-en-cotentin_en_bref.pdf

“Cherbourg-Octeville, attractivité du centre-ville, demande d’autorisation de travaux sur un immeuble classé au titre des monuments historiques.” [...], Serge Renaudie, 16 janvier 2013, URL : http://serge-renaudie.com/IMG/pdf/PRESENTATION_DRAC_ABF_2013_01_16-LIGHT.pdf

“Cherbourg-Octeville, les études en cours” [pdf], L’inventaire Basse-Normandie, 2006, URL : <http://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/region/patrimoine/cherbourg-octeville.pdf>

CUSSINET Marie-France, « Théâtres populaires au XIXe siècle : Architecture et société » [pdf], *Le Public de province au XIXe siècle*, Actes de la Journée d’étude du 21 février 2007, Université d’Artois, Publications numériques du CÉRÉdI, URL : http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/IMG/pdf/Marie-France_Cussinet.pdf

Le Trident, scène nationale, Cherbourg-en-Cotentin [site internet], URL :
<http://www.trident-scenenationale.com/>

LEPOITEVIN Gilbert, “Budget primitif - exercice 2017” [pdf], Cherbourg-en-Cotentin,
04/04/2017.

“L’architecture théâtrale”, *Encyclopédie Larousse en ligne* [site internet], [consulté le
11/01/2018] URL :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/th%C3%A9%C3%A2tre/186018#hEJXo4j8irFcVkzu.99>

“Marché de maîtrise d'oeuvre portant sur les travaux de restauration des façades et des
couvertures du théâtre à l'italienne - Place de Gaulle à Cherbourg-Octeville, La centrale
des marchés [site internet], 03/04/2017 [consulté le 09/10/2017], URL :

<https://centraledesmarches.com/marches-publics/Cherbourg-Octeville-CHERBOURG-EN-COTENTIN-Marche-de-maitrise-d-oeuvre-portant-sur-les-travaux-de-restauration-des-facades-et-des-couvertures-du-Theatre-a-l-Italienne-Place-de-Gaulle-a-Cherbourg-Octeville-50100-Cherbourg-en-Cotentin/2736639>

“Restauration du clos et du couvert du théâtre de Cherbourg, 2BDM lauréat”, *2BDM
architectes* [site internet], 2018 [consulté le 09/03/2018], URL :

<http://www.2bdm.fr/medias/actualites/>

SERVICE ÉDUCATIF DE L’INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL, “Fiche de
synthèse : le théâtre d’or, chef d’oeuvre de l’éclectisme cherbourgeois” [pdf], Région
Basse-Normandie, 01/03/2017, URL :

<https://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/region/patrimoine/cherbourg-theatre.pdf>

Ville de Cherbourg en Cotentin [site internet], URL :

<https://www.cherbourg.fr/>

Sources manuscrites et tapuscrites

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, site de Charenton-le-Pont

Série Architecture / Archives

Sous-série 0081/050 : Restauration d'édifices de la Manche, série générale.

- Côte 0081/050/0010, n° 0081/050/0035 Correspondance : projet de rénovation intérieure de la brasserie (1937) ; Dossier : nettoyage de la façade (1993), 1987,1993.

Série Architecture / Rapports

Sous-série ETU : Etude préalable à la restauration de monuments.

- Côte ETU/0070, n° 4°ETU00587 Restauration des décors de la salle et du foyer, 1988.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, site de Saint-Cyr

Série Architecture ; Objets / Archives

Sous-série 2003/018 : Archives de l'inspection générale des Monuments historiques: Languedoc-Roussillon, Auvergne, Paca, Corse.

- Côte 2003/018/0025, n°00701 Restauration des groupes sculptés, 1996.

Sous-série 2003/019 : Archives de l'inspection des Monuments historiques.

- Côte 2003/019/0089, n° 01974 Etude préalable à la restauration des groupes sculptés, 1990-1996.

Série Architecture / Rapports

Sous-série DOE : Dossier des ouvrages exécutés lors de la restauration de monuments

- Côte DOE/0058, n° DOE00625 Nettoyage de la façade, 1993.

1 - Dossier de protection.

1.1 Partie administrative.

- Documentation juridique : Arrêté de classement de 1984 avec plans ; procès-verbal de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 25 juin 1984 ; fiche de recensement des édifices anciens de la France ; procès-verbal de la délégation permanente de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 9 avril 1984 ; demande d'extrait du cadastre (1984) ; avis du conservateur régional des monuments historiques (1983) ; avis de l'architecte en chef des monuments historique (1983) ; rapport de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (1983) ; avis du conseil municipal de Cherbourg sur le classement (1981).

- Correspondance générale : réunion sur les travaux des édifices classés de Cherbourg (1994) ; une demande de documentation (1992) ; à la subvention de travaux de couverture (1991) ; l'aménagement du café du théâtre (1987 - 1988) ; à une demande de subvention pour la restauration des fauteuils (1989) ; la pose d'enseigne sur les locaux de Radio France face au théâtre (1989) ; à des travaux d'aménagements (1987) ; la réalisation d'une étude (1987) ; la réfection de la terrasse (1987) ; la pose d'une antenne U.H.T. (1987) ; des travaux d'aménagement (1986) ; l'arrêté de classement (1984-1985) ; au dossier de recensement (1984) ; au projet de protection du théâtre (1983) ; la délibération du conseil municipal à propos de la protection (1981) ; la demande d'extrait cadastral (1981). Correspondance travaux relative à : la réfection des toitures de la salle de spectacle (1995) aux échanges sur l'installation d'une billetterie (1993-1995).

1.2 Partie documentaire.

- Revue de presse : «On fêtera bientôt son centenaire, et si le théâtre municipal devenait aussi une attraction touristique ? », Paris - Normandie, 20 mars 1981.

2 - Dossiers opérations travaux.

- Restauration des façades et des couvertures : maîtrise d'oeuvre, 2017.
- Restauration vestibule, avant-foyer, foyer et salle de spectacle - diag TC, 2014.
- Restauration de deux lustres et restitution d'un troisième à l'identique avant installation dans le foyer, 2014.

- Restauration de la façade nord, des toitures, charpentes et des escaliers secondaires (étude de diagnostic), 2013.
- Mise en sécurité des parties classées du théâtre municipal de Cherbourg (tranche conditionnelle), 2011.
- Mise en sécurité des parties classées du théâtre municipal de Cherbourg (tranche ferme), 2010.

3 - Etude préalable / étude d'évaluation / étude de diagnostic.

- Etude préalable à la restauration des décors de la salle et du foyer, Jean-François Lagneau (ACMH), 1988.
- Etude préalable à la restauration de la façade nord et des groupes sculptés, Jean-François Lagneau (ACMH), 1994.

5 - Dossiers autorisations de travaux.

- Côte 15.013/50/C : Réfection - restauration de la couverture du pavillon est, 2015.
- Côte 13.105/50/C : Mise en sécurité du théâtre, du café du théâtre et du centre culturel, 2013.
- Côte 13.075/50/C : Restauration et re-création des lustres du foyer, 2013.
- Côte 13.063/50/C : Modification de l'escalier et du parvis du théâtre, 2013.
- Côte 13.061/50/C : Mise aux normes générale, 2010.
- Côte 13.053/50/C : Restauration du lustre, 2007.
- Côte 13.034/50/C : Intervention sur la couverture du bâtiment central, 2007.

7 - Dossiers archivés.

- n°2012 : Cherbourg, théâtre - Nettoyage de la façade, 1993.
- n° 2808 : Théâtre de Cherbourg - Travaux de mise en conformité : dossier de demande de subvention, 1978.
- n°2813 : Théâtre de Cherbourg - Travaux : dossiers de demandes de subventions, 1978.
- n°2944 : Dossier de travaux (Manche) - Cherbourg, théâtre, 1988-1990, 1992-1994.
- n°2058-2060 : Cherbourg théâtre - Nettoyage de la façade, 1993
- n°36 : Cherbourg - Théâtre - Mise en sécurité, 2009-2011.

Archives municipales de Cherbourg

Série M : Edifices communaux, monuments et établissements publics.

Sous-série 4M : Edifices à usage d'établissements d'enseignement, de sciences et d'art.

- 4M8, Ancienne salle de spectacle - projets, travaux, entretien, 1808-1854.
- 4M9, Ancienne salle de spectacle - propositions faites par Mr Loysel, séparations réclamées par la ville ; procès, 1854-1879.
- 4M10, Construction d'un nouveau théâtre - emplacements (plans et croquis, rapports, correspondances), 1875-1879.
- 4M11, Construction d'un nouveau théâtre - délibérations et rapports, devis et cahiers des charges, pièces justificatives, correspondance générale, 1873-1883.
- 4M12, Construction d'un nouveau théâtre - dépenses, 1881-1882.
- 4M13, Construction d'un nouveau théâtre - mémoire des fournisseurs, 1881-1883.
- 4M14, Construction d'un nouveau théâtre - correspondance avec les fournisseurs, 1880-1883.

Série N : Biens communaux, terres, bois, eaux.

Sous-série 3N : Eaux.

- 3N1 : Fontaines, construction et entretien : devis, rapports, pétitions, correspondance, plans, 1855-1895.

Série W : Archives contemporaines.

Sous-série 136W : Direction de la culture/Services culturels.

- 136W13, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque APS - APD - DCE - exposés de bureau - délibérations - plans - notices estimatives - phasage des travaux, 2007-2009.
- 136W14, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque Subventions, 2007-2009.
- 136W15, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque Subventions, 2007-2009.
- 136W16, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque Subventions, 2007-2009.

- 136W17, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
Organisation des préalables avant démarrage du chantier - déroulement du chantier - inauguration du théâtre au 20/01/2012, 2008-2012.
- 136W18, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
compte-rendu des Comités de Pilotage, 2006-2010.
- 136W19, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
DCE rénovation des parties classées MH, 2010.
- 136W20, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
APD tranche 1, 2009.
- 136W21, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
Travaux cage de scène - APD - inauguration théâtre à l'italienne le
20/01/2012, avril 2010-20/01/2012.
- 136W22, Rénovation centre culturel : audit sécurité - plans - autorisation
de travaux - programme - délibérations - commission de sécurité -
compte-rendus divers - délocalisation France3, 2003-2009.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert de Cherbourg

Réserve normande

- NC 26, Le théâtre de Cherbourg : recueil de documents. [Quatre boîtes de documents non classés].
 - NC 26 (1) : Anciens et nouveaux théâtres [arrêtés et articles de journaux sur les anciens théâtres, correspondances avec Charles de Lalande, délibérations du Conseil municipal à propos du théâtre du 25 avril 1879 au 10 février 1882, relevés chronologiques divers, devis estimatif des travaux de toutes natures par Charles de Lalande, articles de journaux de l'époque].
 - NC 26 (2) : Les décors du théâtre, Georges Clairin [accords entre le maire et les artistes, correspondances avec les artistes dont Clairin et Pompon, articles de journaux de l'époque, divers écrits sur le décor architectural du théâtre et du décor peint en général].
 - NC 26 (3) et NC 26 (4) : [Affiches de promotion et programmes de manifestations culturelles à Cherbourg depuis le 19^{ème} siècle].
- N Br B 607, Théâtre de Cherbourg, scène nationale, dossier de LLUCH Murielle, 1994.

Réserve générale Amiot

- 13811 in 4 rel., Rapport partiel concernant l'emplacement du théâtre, lu à la séance du Conseil Municipal du 7 mai 1875.
- 13819 in 8 rel., Ville de Cherbourg. - Cahier des charges, clauses et conditions imposées au directeur du théâtre de Cherbourg pour les années 1881-1882, 1882-1883 et règlement de police du théâtre, 1881.
- 13820 in 8 rel., Projet de cahier des charges. Dispositions diverses et règlement de police du nouveau théâtre de Cherbourg, présenté par la Commission d'organisation, 1880.
- 7146 in 8 rel., Projet de cahier des charges, dispositions diverses et règlements de police du nouveau théâtre de Cherbourg, 1880.
- 7164 in 8, Rapport de M. Geuffroy, architecte, au sujet de la question du théâtre, 1873.

Documents transmis par Mme Trowski, Direction Culture et Patrimoine de Cherbourg-en-Cotentin

Dossier de presse “Le théâtre à l’italienne rouvre ses portes”, 20 janvier 2012, avec annexe : fiche technique.

Rapport de diagnostic technique concernant les façades nord, est et ouest, par Christophe Batard ACMH, 2014.

Rapport de diagnostic technique concernant les intérieurs du théâtre, par Christophe Batard ACMH, 2016.

Entretiens

Avec Mmes Gentile, adjointe au maire de Cherbourg-en-Cotentin Culture et Patrimoine, et Trowski, directrice Culture et Patrimoine, le 8 février 2018, 1h10.

Avec Mr Barreau, chargé de mission patrimoine de Cherbourg-en-Cotentin (retraité), le 12 mars 2018, 1h.

Sources imprimées

Ouvrages d'érudits

GLORIEUX Emile, La question du théâtre à Cherbourg, le théâtre de la place du château, Cherbourg, Syffert, 1882.

LEROY Alfred, "Cherbourg dans les trois derniers siècles", *Mémoires de la société impériale académique de Cherbourg*, tome 9, 1867, p114.

PONTAUMONT (de) Emile, "Histoire anecdotique du vieux Cherbourg : le théâtre du Becquet" *Mémoires de la société impériale académique de Cherbourg*, Cherbourg, 1867, p.197-205.

PONTAUMONT (de) Emile, "Théâtre de Cherbourg en 1787" *Mémoires de la société nationale académique de Cherbourg*, Cherbourg, 1873, p.80-85.

Journaux et périodiques anciens

"Cherbourg : port militaire de France", *L'illustration*, Paris, Dubochet, 1867, p.247-249.

GLORIEUX Emile, "Chroniques locales", *La vigie de Cherbourg*, Cherbourg, de 1879 à 1882.

IVRAY (d') Pierre, "Le nouveau théâtre de Cherbourg", *La vie moderne*, n°4, 1882, p.50-56.

"Le nouveau théâtre de Cherbourg", *L'illustration*, Paris, Dubochet, 1882, p.44 et 52.

LEGOUPIL A, "Le théâtre à Cherbourg en 1906", *Revue de Cherbourg et de la Basse-Normandie*, Cherbourg, Périgault, 1907, p.137-148.

MOUCHEL Auguste, "Chronique locale et départementale" *Le phare de la Manche*, Cherbourg, Mouchel, de 1879 à 1882.

Journaux locaux contemporains [classement chronologique]

"Quatorze millions d'euros pour le théâtre et le centre culturel", *La Presse de la Manche*, 26 juin 2009.

“Rénovation de l’îlot théâtre pour fin 2009”, *Ouest-France*, 26 juin 2009.

“Réhabilitation du centre culturel : les travaux débutent en janvier”, *La Presse de la Manche*, 8 septembre 2009.

“Rénovation au théâtre à l’italienne”, *La Manche Libre*, 10 septembre 2009.

“Le théâtre à l’italienne en travaux dès janvier”, *La Presse de la Manche*, 18 décembre 2009.

“Quatre ans de travaux pour la culture”, *Ouest-France*, 18 décembre 2009.

“Travaux au théâtre de Cherbourg : c’est parti !”, *La Presse de la Manche*, 2 février 2010.

“Le théâtre à l’italienne en travaux pour 18 mois”, *Ouest-France*, 2 février 2010.

“Théâtre : les travaux ont commencé”, *La Manche Libre*, 4 février 2010.

“Le théâtre à l’italienne baisse le rideau”, *La Manche Libre*, 4 février 2010.

“Le théâtre de Cherbourg sans dessus dessous”, *La Presse de la Manche*, 4 juin 2010.

“Théâtre à l’italienne, les travaux avancent”, *La Manche Libre*, 4 juin 2010.

“Théâtre à l’italienne : démolition grandiose”, *Ouest-France*, 8 juin 2010.

“Le théâtre à l’italienne rouvrira en janvier”, *La Presse de la Manche*, s.d.

“Cherbourg, une seconde tranche de travaux pour le centre culturel”, *La Presse de la Manche*, 5 octobre 2010.

“Dans les coulisses du théâtre... en chantier”, *La Presse de la Manche*, 11 mars 2011.

“Dernière ligne droite pour les travaux du théâtre”, *La Presse de la Manche*, 5 mai 2011.

“Du retard pour l’ouverture du théâtre à l’italienne”, *La Manche Libre*, 27 août 2011.

“Henri VI rouvre les portes du théâtre le 17 janvier”, *La Presse de la Manche*, 25 novembre 2011.

“Nombreux retards sur le chantier du théâtre”, *La Manche Libre*, décembre 2011.

“Un théâtre à l’italienne rénové et fonctionnel”, Ouest-France, 21 janvier 2012.

“Le théâtre à l’italienne renaît avec Shakespeare” La Presse de la Manche, 21 janvier 2012.

“Les trois coups officiels de la reprise”, La Presse de la Manche, s.d.

“Le théâtre à l’italienne renaît”, La Manche Libre, s.d.

“Le théâtre à l’italienne reprend vie”, La Presse de la Manche, s.d.

“Cherbourg aime son théâtre rénové”, La Presse de la Manche, 29 janvier 2012.

“Le théâtre revient en scène”, La Presse de la Manche, s.d.

Revue de collectivités

“Le théâtre à l’italienne en travaux”, Cherbourg-Octeville Magazine, mars 2010.

“Lever de rideau”, *Reflets*, mars-avril 2012.

“Lever de rideau sur le théâtre”, Cherbourg-Octeville Magazine, décembre 2011.

Sources iconographiques

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, site de Charenton-le-Pont

Série Architecture / Plans

Sous-série 0082/050 : Plans d'édifices de la Manche

- Côte 0082/050/1005, n° 105043 Façade latérale, s.d.
- Côte 0082/050/1005, n° 105044 Façade principale, 1879.
- Côte 0082/050/1005, n° 105045 Galerie intérieure, s.d. [1993?].
- Côte 0082/050/1005, n° 105046 Galerie intérieure, s.d. [1993?].
- Côte 0082/050/2002, n° 105272 Plan du rez-de-chaussée, disposition actuelle, 1948.
- Côte 0082/050/2002, n° 105273 Plan de la première galerie, disposition actuelle, 1948.
- Côte 0082/050/2002, n° 105274 Plan de la deuxième galerie, fauteuils de face disposition actuelle, 1949.
- Côte 0082/050/2002, n° 105275 Plan de la deuxième galerie, disposition projetée, 1949.
- Côte 0082/050/2002, n° 105276 Coupe longitudinale sur le bâtiment des artistes, 1879.

Centre de documentation de la DRAC Basse-Normandie, site de Caen

1 - Dossier de protection.

1.1 Partie administrative.

- Arrêté de classement de 1984 avec plan cadastral.
- Compte-rendu de la tournée de chantier dans la Manche le 7 février 2011 : photographies couleur des conduits d'aération à déposer et de la dépose de parquet des loges pour installation de la régie.

1.2 Partie documentaire.

- Plans des galeries, coupes de la salle, plan du bâtiment des artistes, plan du vestibule, plan du foyer, plan d'ensemble des niveaux, direction des services techniques de Cherbourg, 1949.
- Photographies, noir et blanc et couleur, vues d'ensemble et détails des façades ainsi que des espaces intérieurs, service de l'inventaire, Pierre Corbière, 1980.
- Photographies couleur, vues d'ensemble et détails des façades ainsi que des espaces intérieurs, service de l'inventaire, Stéphane Allavena, 2011.

- Projets d'élévations réalisés pour la rénovation du café du théâtre et l'habillage extérieur du centre culturel, cabinet d'architecture Boisroux, 2013.
- Photographies couleur extérieurs du centre culturel, cabinet d'architecture Boisroux, 2013.

3 - Etude préalable / étude d'évaluation / étude de diagnostic.

- Etude préalable à la restauration des décors de la salle et du foyer, Jean-François Lagneau (ACMH), 1988 : plan d'insertion du théâtre dans son environnement urbain, photographies couleur de l'environnement urbain du théâtre, photographies noir et blanc des extérieurs du théâtre et du centre culturel, dessin d'élévations des façades latérales, photographies couleur des espaces intérieurs et détails, plans au sol des espaces intérieurs, dessin d'élévation des espaces intérieurs.
- Etude préalable à la restauration de la façade nord et des groupes sculptés, Jean-François Lagneau (ACMH), 1994 : photographies couleur de la façade et détails altérations, 1992 et photographies noir et blanc façade et détails, altérations, 1993.

Archives départementales de la Manche, Saint-Lô

Série Fi : documents figurés

Sous-série 6Fi : collection de cartes postales communales,

- Dans côte 129 [Cherbourg] : 147 cartes postales du théâtre [principalement la façade, vues frontales ou légèrement décentrées, avec la fontaine ou non, jour de marché ou non], s.a., s.d. [majoritairement début 20^{ème} siècle].
- Côte 6 Fi 129-4123 : Salle du théâtre du casino, s.a., s.d.
- Côte 6 Fi 129-4081 : Le Casino, s.a., s.d.

Archives municipales de Cherbourg

Série M : Edifices communaux, monuments et établissements publics.

Sous-série 4M : Edifices à usage d'établissements d'enseignement, de sciences et d'art.

- Dans 4M10, Construction d'un nouveau théâtre - emplacements (plans et croquis, rapports, correspondances), 1875-1879 :
 - Projet de théâtre rue des Corderies : plan urbain, Geuffroy, 1873.
 - Dessin d'élévation : projet de façade Geuffroy, 1874.
 - Plan rue des Corderies, superposition d'un projet de théâtre, Geuffroy, 1873.
 - Extrait de plan cadastral, projet place de la Fontaine, Geuffroy, 1873.
 - Plan, projet rue des Corderies, Geuffroy, 1873.
 - Extrait de plan cadastral, projet place de la Poudrière, Geuffroy, 1873.
 - Plan, projet rue Corne de Cerf, Geuffroy, 1873.
 - Plan, projet de théâtre et de marchés couverts sur la place centrale, s.n., s.d.
 - Extrait de plan cadastral, projet place de la Fontaine, Geuffroy, 1873.
 - Croquis de la halle aux grains : plans et élévations, s.n., s.d.

Série W : Archives contemporaines.

Sous-série 136W : Direction de la culture/Services culturels.

- Dans 136W13, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque APS - APD - DCE - exposés de bureau - délibérations - plans - notices estimatives - phasage des travaux, 2007-2009 :
 - Plans des niveaux du centre culturel avec code couleur pour phasage des travaux, direction générale des services techniques, ville de Cherbourg-Octeville, [2008?].
 - Plan de masse centre culturel, cabinet Boisroux, 2009.
 - Plans des niveaux du centre culturel, état existant, cabinet Boisroux, 2009.
 - Schéma de répartition des tranches de travaux, cabinet Boisroux, 2009.
 - Plans des niveaux du centre culturel, projet, cabinet Boisroux, 2009.
 - Variante des projets d'élévations, façades du centre culturel, cabinet Boisroux, 2009.
 - Plans, projet du bâtiment des artistes, cabinet Boisroux, 2009.
 - Plans, projet de la salle et scène, cabinet Boisroux, 2009.
 - Coupe, projet pour la scène, cabinet Boisroux, 2009.

- Dans 136W17, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
 Organisation des préalables avant démarrage du chantier - déroulement du chantier - inauguration du théâtre au 20/01/2012, 2008-2012 :
 Projet de mobilier pour le vestibule, côtes et simulations 3D, entreprise Almodovar, 2012.
 Projet de signalétique PMR, prototypes et plans de localisation, le Trident, 2012.

- 136W20, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
 APD tranche 1, 2009.
 Dossier scénographique, plans du projet de la salle à tous les niveaux et coupe de la cage de scène, scène scénographe, 2009.
 Plan de masse, trois échelles, cabinet Boisroux, 2010.
 Plans de l'APD, tous les niveaux état existant et projet, cabinet Boisroux, 2010.
 Élévations des façades état existant et projet, 2010.
 Coupes, état existant et projet, cabinet Boisroux, 2010.
 Rapport sur les conditions de sécurité au théâtre : photographies des équipements techniques.
 Plan de masse, ACMH, 2009.
 Plans de la salle et partie avant du théâtre sur tous les niveaux, état actuel, ACMH, 2009.
 Plans de la salle et partie avant du théâtre sur tous les niveaux, état projeté, ACMH, 2010.
 Dessins du gril, Socotec, 2008.
 Photographies d'éléments techniques, Socotec, 2008.

- Dans 136W21, Tranche 1 - rénovation théâtre à l'italienne et artothèque
 Travaux cage de scène - APD - inauguration théâtre à l'italienne le 20/01/2012, avril 2010-20/01/2012.
 Photographie de la salle pendant les travaux, s.n., s.d.
 Photographie des dessus de scène après travaux, s.n., s.d.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert de Cherbourg

Référence IVR25_075000162NUCA_4 : Théâtre à l'italienne réalisé par Ch. de La Lande en 1882 [façade], dessin de Gaston Gutelle, 1884-1900.

Référence CHBG1064 : Place Charles de Gaulle et alentours, vue sur le théâtre, halles, tribunal, place divette. [vue aérienne, avant destruction des halles], photographie s.a., 1970-1975.

Référence CHBG594 : Photographie aérienne de cherbourg : théâtre, halle aux grains, bassin du commerce et avant-port, s.a., années 70.

Référence CHBG604 : Peinture de Clairin [plafond du foyer : l'hiver], photographie, s.a., s.d.

Référence CHBG605 : Peinture de Clairin [plafond du foyer : l'été], photographie, s.a., s.d.

Référence CHBG606 : Façade du théâtre, photographie, s.a., 1882-1895.

Référence CHBG608 : Théâtre vu de la place du château ; à gauche la fontaine, carte postale, s.a., 1925-1949.

Référence CHBG610 : Théâtre de l'Alma, photographie, s.a., 1875-1899.

Référence CHBG612 : Halle aux grains, photographie, s.a., 1860-1880.

Références CHBG613 à CHBG622 : Halle aux grains [intérieurs extérieurs, vues aériennes, détails], photographies, s.a., juin 1977.

Références CPCHBG-0130 à CPCHBG-0144, Le théâtre place du château [façade, jour de marché ou non], cartes postales, s.a., 20^{ème} siècle.

Références CPCHBG-0162 : Rue de l'Alma, ancien théâtre, carte postale, 20^{ème} siècle.

Donation Truffer :

Référence CHBG630 : Halle aux grains, reproduction d'une photographie de la presse de la Manche. [Arrières du théâtre après destruction des halles], TRUFFER Raymond, 1978.

Référence CHBG635 : Théâtre à l'italienne, foyer de danse, photographie, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Référence CHBG637 : Théâtre à l'italienne, une loge d'artiste, photographie, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Références CHBG638 à CHBG642 : Théâtre à l'italienne, dessous de scène, photographies, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Référence CHBG643 : Théâtre à l'italienne, un des calorifères, photographie, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Référence CHBG644 : Théâtre à l'italienne, lustre [combles], photographie, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Références CHBG648 à CHBG650 : Théâtre à l'italienne, cintres, photographies, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Référence CHBG665 : Théâtre à l'italienne [machineries et poulies], photographie, TRUFFER Raymond, 1950-1999.

Fonds Amiot :

Référence CHBG20110702001 : Sculpture du théâtre, étude en plâtre des figures pour le fronton du théâtre, photographie, s.a., 1881.

Référence CHBG20110702002 : Sculpture du théâtre, étude en plâtre des figures pour le fronton du théâtre, photographie, s.a., 1881.

Référence CHBG20110702003 : Sculpture du théâtre, étude en plâtre, enfants musiciens, photographie, s.a., 1881.

Référence CHBG20110702004 : Sculpture du théâtre, étude en plâtre, cariatide, photographie, s.a., 1881.

Référence CHBG609 : Positionnement d'une bâche devant la halle aux grains et représentant le futur théâtre, photographie, s.a., août 1880.

Référence CHBG611 : Rue de la comédie, photographie, s.a., 1875-1899.

Références IVR25_075000497NUCA_4 à IVR25_075000508NUCA_4 : Plans du théâtre [douze planches : coupe transversale, plans du sous-sol à la troisième galerie, façade, coupe longitudinale, plans et coupe bâtiments des artistes, détail des portes], gravures, Charles de Lalande, 1879.

Références IVR25_075000509NUCA_4 à IVR25_075000515NUCA_4 : Projet de théâtre, études d'implantation d'un théâtre dans la halle aux grains [sept planches : plans sur cinq niveaux, coupe transversale, coupe longitudinale], dessins aquarellés, Jean-Jacques Marie Huvé, 1833.

Référence CHBG427 : Dessin du monument de l'Assomption détruit en 1789, s.a., 1850-1899.

Documents transmis par Mme Trowski, Direction Culture et Patrimoine de Cherbourg-en-Cotentin

Dans Rapport de diagnostic technique concernant les façades nord, est et ouest, par Christophe Batard ACMH, 2014 :

- diverses cartes postales des façades issues des archives départementales ou de la bibliothèque Jacques Prévert
- photographie ancienne en noir et blanc de la façade du théâtre de la Renaissance
- photographies actuelles couleur de la façade principale et des façades latérales
- photographies actuelles couleur de détails
- photographies actuelles couleurs des dégradations, certaines annotées
- cartographie des altérations, plusieurs points de vue et plusieurs échelles
- cartographie des propositions de restauration des frontons
- documents graphiques : élévation des trois façades état actuel
- documents graphiques : élévation des trois façades avec schématisation des dispositifs de protection des parements
- documents graphiques : élévation des trois façades, état projeté

Dans Rapport de diagnostic technique concernant les intérieurs du théâtre, par Christophe Batard ACMH, 2016 :

- photographies actuelles couleur des espaces intérieurs
- photographies actuelles couleur de détails
- photographies actuelles couleurs des dégradations, certaines annotées
- plans et coupes synthétiques de mise en oeuvre du diagnostic
- plans et coupes état actuel

Documents transmis par le cabinet Boisroux Peeters - Architectes associés,
Cherbourg-en-Cotentin

- 2 photographies du grill et dessus de scène avant chantier, s.d. [antérieur à 2009], s.a.
- 2 photographies des dessous de scène pendant le chantier, s.d. [entre 2009 et 2011], s.a.
- 1 photographie du grill et dessus de scène pendant le chantier, s.d. [entre 2009 et 2011], s.a.
- 1 photographie de la salle depuis la scène après chantier, s.d. [postérieur à 2011], s.a.
- 1 photographie des dessous de scène après chantier, s.d. [postérieur à 2011], s.a.
- 1 photographie de la scène depuis le grill après chantier, s.d. [postérieur à 2011], s.a.

Musée des plans-reliefs, Hôtel des Invalides

Plan-relief Cherbourg et sa digue, Manche, France, 1813-1819.

Documents issus de publications

Dans BONAMI Jean-Paul, Memoire du théâtre de Cherbourg, ombres et lumières, deux siècles d'histoire, s.l., auto-édition, 2011 :

- Photographies de spectacles sur scène, Marcel Carbonnier, s.d.

Dans IVRAY (d') Pierre, "Le nouveau théâtre de Cherbourg", *La vie moderne*, n°4, 1882, p.50-56 :

- gravure "Le fronton du théâtre - sculpture de Lefèvre".
- gravure "Les cariatides de l'entrée - sculpture de Lefèvre".
- gravure "Le plafond de la salle : La Musique - composition de Georges Clairin, dessin de l'auteur".
- gravure "Le plafond de la salle : La Danse - composition de Georges Clairin, dessin de l'auteur".
- gravure "Le plafond de la salle : La Tragédie - composition de Georges Clairin, dessin de l'auteur".

- gravure "Le plafond de la salle : La Comédie - composition de Georges Clairin, dessin de l'auteur".

- gravure "Les décorations du foyer : La Digue - composition de Georges Clairin, dessin de l'auteur".

- gravure "Les décorations du foyer : La Campagne - composition de Georges Clairin, dessin de l'auteur".

Dans "Le nouveau théâtre de Cherbourg", *L'illustration*, Paris, Dubochet, 1882, p.44 et 52 :

- gravure "Le nouveau théâtre de Cherbourg, d'après une photographie de M. Clerget" [façade].

Photographies des travaux et de la cage de scène issues des articles de presse locale : *La Manche Libre, La Presse de la Manche, Ouest-France*.

Photographies prises sur place

Photographies des façades, 29 décembre 2017.

Photographie de la statue Napoléon, 22 février 2018.

Photographies des façades, 23 février 2018.

Photographie de la régie, 12 mars 2018.

Photographie de la salle, 12 mars 2018.

Photographie des toits de Cherbourg, 31 mars 2018.